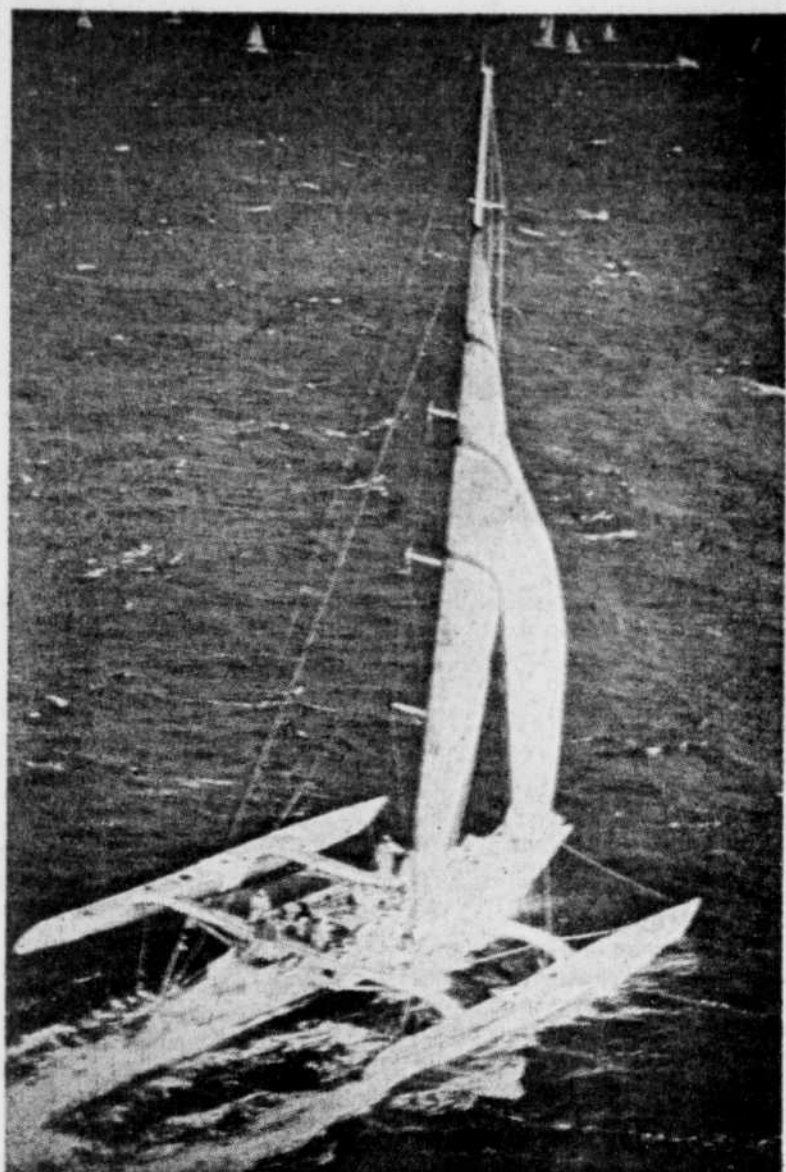


ÉTÉ 84



Le "monstre" arrive

Le plus grand de tous les voiliers inscrits à la Transat Tag Québec-Saint-Malo, le William-Saurin doit mouiller aujourd'hui à Québec. Long de 85 pieds et pesant 12 tonnes, cet énorme trimaran fait figure de géant dans une flotte où les machines de 60 pieds et plus sont pourtant légion.

Détails et autre photo, D-4

Mulroney aura un tête-à-tête avec Bourassa

SEPT-ÎLES — Le chef du Parti conservateur, M. Brian Mulroney, rencontrera pour la première fois depuis le début de la présente campagne électorale, le chef du Parti libéral du Québec, M. Robert Bourassa.

LE SOLEIL a en effet appris que la rencontre entre MM. Mulroney et Bourassa aura lieu possiblement au cours de la semaine prochaine.

Interrogé sur cette éventualité par LE SOLEIL, M. Mulroney n'a pas nié qu'il allait rencontrer très prochainement le chef du Parti libéral du Québec.

"C'est un de mes amis, de dire M. Mulroney, et on va se voir." Quant à savoir quel sera l'objet des

discussions entre les deux chefs, dans le clan Mulroney on garde un mutisme complet. "Il sera sans aucun doute question de la présente campagne électorale, de dire sous le sceau de l'anonymat un dirigeant de la campagne du PC. Mais j'ignore s'il sera question d'un appui direct ou indirect de M. Bourassa à l'endroit de M. Mulroney."

Quoi qu'il en soit, c'est maintenant devenu un secret de polichinelle que plusieurs libéraux québécois travaillent activement, dans plusieurs circonscriptions électorales en faveur de candidats conservateurs.

A Baie-Comeau, samedi matin.

Lire, page A-2, MULRONEY

Réjean LACOMBE

avec

MULRONEY



- Mulroney reprend sa place
l'éditorial de Jacques Dumais, A-10
- La bataille commence vraiment
la chronique de J. Jacques Samson, A-6
- Une lutte qui rappelle 1957
le billet de Richard Daigneault, A-6



Le chef conservateur Brian Mulroney a battu la semelle sur les quais de Baie-Comeau, durant le week-end. Des quais qu'il a arpentés en tous sens, malgré les flaques d'eau.

Rome à l'heure de la visite papale (1)

Ce pape qui fait courir les foules

par Michel CORBEIL

Place Saint-Pierre, onze coups résonnent alors que la foule ruisselle patiemment sous le soleil romain.

Elle n'attendra pas plus longtemps. Quelques secondes s'écoulent et Jean-Paul II débouche sur la place en passant sous l'Arc des Cloches.

Sans manières, il se tient debout dans la jeep qui circulera deux fois autour des personnes rassemblées. Plusieurs ont reconnu le véhicule: c'est le même, sans protection supplémentaire à

offrir à son illustre passager, que le monde entier a pu voir sur ses écrans de télévision lorsque le Saint-Père a été victime d'un attentat en 1981, sur cette même place.

La "papamobile" roule lentement et le Souverain Pontife ne craint pas de se pencher pour effleurer au passage les mains tendues. Une quinzaine de gardes du corps regardent nerveusement la foule qui n'a été filtrée que par une fouille sommaire de la Vigilenza. Debout sur leurs bancs, des photo-

JEAN-PAUL II AU CANADA



graphes amateurs tentent d'améliorer leur point de vue au grand malheur du service de sécurité.

Puis, la cérémonie commen-

ce. Un "monsignore" donne la liste des principaux groupes présents qui manifestent leur joie d'être simplement là. Maintenant assis sur une estrade de bois, Jean-

Paul II écoute. Il enchaînera en adressant la parole aux fidèles et en les bénissant. Il résumera ses propos en français, en anglais et en allemand.

Certes contestées...

Pour le meilleur ou pour le pire, les audiences accordées chaque mercredi par le pape sont là pour rester. Accentuant l'importance que déjà accordait son prédécesseur Paul VI à ces rencontres avec "son" peuple, Jean-Paul II attache une grande importance à cette journée.

Pour le meilleur ou pour le pire car, exactement comme pour les grands rassemblements qui marquent ses visites à l'étranger, ces audiences sont controversées en dehors des murs du Vatican.

Diplomatiquement, les laïcs italiens, notamment dans le domaine politique, évitent le sujet en ne se disant pas concernés. En

Lire, page A-2, PAPE
Autre texte
et photo, A-2

Richard Burton meurt



L'acteur britannique Richard Burton est décédé subitement à Genève, hier, des suites d'une hémorragie cérébrale. Interprète doué du répertoire shakespearien, Burton avait défrayé la rubrique du spectacle autant par ses rôles à l'écran que par sa tumultueuse liaison avec Elizabeth Taylor. Il était âgé de 58 ans.

Textes et autres photos, C-3

SOMMAIRE

Annonces classées	C-6 à C-11
Arts et spectacles	C-3 à C-5
Bandes dessinées	C-10
Bridge	C-10
Décès	C-11
Editorial	A-10
Feuilleton	C-5
Horoscope	C-9
Information régionale	C-1 et C-2
Loteries	A-2
Monde	A-12 et C-11
Mot mystère	C-10
Mots croisés	C-9
Où aller à Québec	C-5
Page documentaire	A-9
Patron	C-10
Politique	A-6 à A-8
Sport	B-1 à B-10
Télévision	C-4
Votre page	A-11

MÉTÉO



Ennuagement ce soir, suivi d'averses ou d'orages. Nua-geux avec quelques averses, demain. Minimum et maximum: 16 et 25.

Détails, page A-4

Un spectacle haut en couleur



Au grand ravissement des 20.000 visiteurs qui se sont présentés au Festival de Saint-Jean-Christophe, durant le week-end, dix montgolfières ont affiché leurs vives couleurs sous un ciel resplendissant. Et fait rêver plus d'un passant.

Texte et autre photo, D-5

Sondage Gallup

Turner, le meilleur premier ministre

Environ deux semaines après la tenue du congrès libéral et l'annonce d'élections générales, la préférence des électeurs canadiens dans le choix du meilleur premier ministre du Canada allait d'abord à

John Turner, puis au chef conservateur Brian Mulroney et au leader néo-démocrate Ed Broadbent.

A l'échelle nationale, 39 pour 100 des répondants ont choisi M. Turner, contre 22 pour 100 en fa-

veur de M. Mulroney et 10 pour 100 pour M. Broadbent. Par contre, 14 pour 100 des électeurs canadiens ne choisiraient aucun de ces hommes alors que 16 pour 100 sont indécis.

La question était: "Quels que soient vos penchants politiques, et en ne tenant compte que des individus, quel serait, selon vous, l'homme qui ferait le meilleur premier ministre du Canada — John Turner, Brian Mulroney ou Ed Broadbent?"

Tel que l'indique le tableau suivant, M. Turner était le candidat préféré des jeunes et des moins jeunes, des hommes et des femmes, des Canadiens anglophones, francophones et autres groupes ethniques.

	JOHN TURNER	BRIAN MULRONEY	ED BROADBENT	AUCUN	INDECIS
NATIONAL	39%	22%	10%	14%	15%
Selon le sexe:					
Hommes	36	24	12	15	13
Femmes	41	20	9	12	18
Age:					
18 à 29 ans	35	20	15	15	16
30 à 49 ans	38	24	8	16	14
50 ans et plus	43	21	8	10	18
Langue maternelle:					
Anglais	36	23	13	13	14
Français	43	20	5	16	17
Autre	43	19	8	10	21

Note: Les chiffres étant arrondis, les pourcentages peuvent ne pas être de 100 pour 100.

Les résultats de ce sondage proviennent d'entrevues menées entre le 28 et 30 juin auprès de 1 057 personnes âgées de 18 ans et plus. Un tel échantillonnage est fiable à 4 pour 100 près, 19 fois sur 20.

MULRONEY (suite de la première page)

alors que le chef conservateur arpentait les quais où se tenait une épreuve de ski nautique entre Baie-Comeau et Matane, il a rencontré, par hasard, le député libéral de Saguenay à l'Assemblée nationale, M. Ghislain Maltais.

M. Mulroney a serré longuement la main de M. Maltais tout en lui adressant quelques mots à voix basse. Interrogé par LE SOLEIL dans le but de savoir si les membres de son organisation électorale se rangeaient derrière Brian Mulroney, le député Maltais s'est contenté de sourire tout en précisant: "Je suis comme mon chef..."

Les dirigeants conservateurs se réjouissent également du fait qu'un membre important du Parti libéral canadien de l'Est du Québec ait décidé d'accorder son appui à Brian Mulroney.

En effet, lors de sa récente

tournée à Québec, M. André Béland, vice-président de la Commission politique du Parti libéral canadien pour l'Est du Québec, s'est présenté à M. Mulroney alors que ce dernier arpentait la Grande-Allée, dans le but de lui faire connaître sa décision d'appuyer les conservateurs.

Fier de cet appui pour le moins insolite, M. Mulroney a invité les journalistes à venir rencontrer M. Béland. Toutefois, ce dernier s'est esquivé rapidement.

Les dirigeants de la campagne électorale du chef conservateur dans sa circonscription de Manicouagan jubilaient au cours de la fin de semaine. LE SOLEIL a pris connaissance d'un sondage interne du parti réalisé dans la municipalité de Baie-Comeau. Selon ces données, le chef Mulroney mènerait dans une proportion de huit contre un sur son adversaire libéral, M. André Maltais.

PAPE (suite de la première page)

privé cependant, certains journalistes attaquent durement les rencontres qu'ils identifient à des spectacles.

La perspective s'avère tout à fait différente, vu de l'intérieur des murs du Vatican. Le père Pierre Moreau occupe un bureau dont le château des Saints-Anges constitue le paysage.

Le sourire affable, ce jésuite, qui est directeur de la section française de Radio-Vatican, s'anime. "Non, ce n'est pas de la papalotie!" Les gens veulent un contact direct avec le pape, c'est un besoin de sécurisation doctrinale.

"C'est tout un phénomène à relever: chaque mercredi, il y a au moins 30.000 personnes. En août et septembre, ça monte à 150.000. Quel est le chef d'Etat qui reçoit 150.000 personnes venues spécialement l'entendre?", s'exclame le religieux d'origine française.

...mais là pour rester

Au Vatican, les foules qu'at-

tire ce "pape polonais" semblent davantage une source de fierté qu'autre chose. De l'autre côté de la porte de Bronze, Mgr Jacques Martin est le préfet de la Maison pontificale où se trouvent les appartements du Saint-Père. C'est à ce prélat français, un robuste septuagénaire, que revient l'organisation de l'ensemble des audiences.

Mgr Martin a occupé le même rôle sous Paul VI. "La nouveauté sous ce pontificat, témoigne-t-il avec chaleur, c'est qu'il y a des foules comme ça se n'est jamais vu."

"Autrefois, les fidèles remplissaient la place Saint-Pierre à Noël et en quelques rares occasions. Autrefois, la salle Nervi et ses quelques milliers de places suffisaient. Maintenant, ça ne tient plus dans la salle Nervi. Et on a dû transformer la place Saint-Pierre en salle d'audience en y installant 23.500 chaises."

Au Vatican, les chaises et surtout les clôtures de bois qui quadrillent en permanence place Saint-Pierre témoignent à leur façon que les audiences et les grands rassemblements sont là pour rester.

par Michel CORBEIL

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les barricades de bois placées sur la place Saint-Pierre ne cadrent pas tout à fait avec l'en-

semble architectural. Et elles semblent désormais condamnées à demeurer là, immuables au milieu des visiteurs qui les contournent.

"Hélas, déplore Mme Elisabeth

Fouquet, une des responsables de la salle de presse du Vatican, ça reste, ça reste. Depuis deux, trois ans, ça ne bouge plus."

Sécurité difficile

Depuis l'attentat du Turc Ali Agca en 1981, les barrières donnent un minimum d'encadrement à la foule. Sans extravagance, les forces de l'ordre déploient maintenant un minimum de forces.

Pourtant, au Vatican, la psychologie d'un nouvel attentat est absente des propos de tous nos interlocuteurs. "Bien sûr, répond en souriant le père Pierre Moreau, un des directeurs de Radio-Vatican, plus personne ne peut séjourner sous les colonnes (de la place Saint-Pierre) durant les audiences et des carabinieri contrôlent l'accès."

"Mais c'est plus assommant qu'autre chose. Ce n'est pas tous les jours qu'on attende à sa vie. Et Jean-Paul II lui-même n'y tient pas du tout (aux mesures). Aussitôt qu'il peut y échapper, il le fait."

Le sentiment ressemble à de la

résignation devant la fatalité qui pourrait frapper. Mme Elisabeth Fouquet, de la salle de presse du Vatican, laisse tomber "qu'avec de pareilles foules, il n'y a que la Sainte-Vierge pour le protéger, même si évidemment il y a des mesures à prendre".

C'est un peu la rançon d'un pape qui aime de toute évidence le contact des foules. Que ce soit à Rome ou en voyage. Correspondant pour le quotidien français Le Figaro, M. Joseph Vandriess ne cache pas son admiration pour le style de Saint-Père. "Le pape va au peuple et il gagne à tous les coups", affirme-t-il. Le parallèle entre ses audiences du Vatican et les séjours à l'étranger s'établit seul.

"Il a compris que le peuple a soif de vérité et qu'il doit pouvoir se rassembler et avoir le sens de la fête. Cela se sent maintenant dans l'Eglise universelle. Particulièrement dans les "nouveaux pays". Il sait qu'il y a contestation, mais il dit que le peuple a droit à ces rencontres."



Le Soleil, Michel Corbeil

Place Saint-Pierre sous le soleil romain: chaque année, des millions de personnes voient le Saint-Père qui ne craint pas d'effleurer les mains tendues lorsque sa "papamobile" circule parmi la foule.

LES PRÉVISIONS D'ARROSAGE



Nous vous rappelons que les règlements municipaux interdisent l'arrosage de pelouses le lundi.

Fait par l'AQTE en collaboration avec la CUQ
Renseignements supplémentaires: Odile GOULET, 657-4255

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 15h30

647-3311 Samedi: 8h30 à 12h00

LES ANNONCES CLASSEES

647-3311 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00

REDACTION

647-3394 du lundi au vendredi de 8h à 15h30

647-3233 à partir de 15h30 et en fin de semaine

RENSEIGNEMENTS: 647-3233

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au

numéro 390, rue St-Vallier est, Québec

G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206



SPÉCIALISTE DE PRODUITS D'ACIER

Nous manufacturons

- Revêtement et toiture d'acier
- Revêtement résidentiel, commercial, industriel
- Choix de couleurs et d'épaisseurs
- Tôle noir à "Body"

Robert Bélanger, division industrielle

tôle goudronnée de québec inc

49, Marie-de-l'Incarnation, Québec

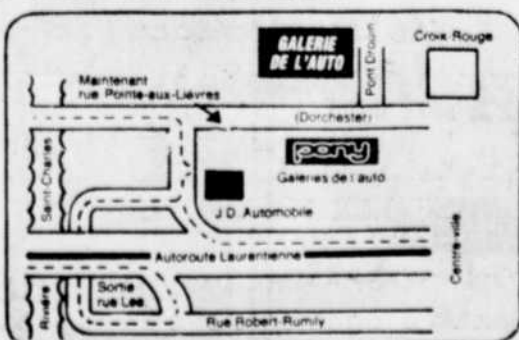
Tél.: (418) 681-6221 Téléc.: 051-2337

A VOTRE SERVICE DEPUIS 50 ANS

Venez essayer l'aubaine que vous attendiez depuis LONGTEMPS!



C'est ici, au centre-ville de Québec



GALERIE DE L'AUTO

60, Dorchester sud, Québec G1K 6Y8

648-1252

Résultats



6/36 Prochain GROS LOT		100 000\$	
Date 03-08-84	4 5 7 9 11 18	100 000\$	19
6/6	1	363 944,00\$	
5/6+	7	15 984,00\$	
5/6	254	660,70\$	
4/6	9683	48,10\$	
Ventes totales		2 046 668,00\$	
		MISE-TOT	13 14 20 22
		Gagnants	266
		Lot	187,90\$

Mini Loto		174231 50 000\$	
Date 03-08-84	74231	5 000\$	231
	4231	250\$	31
			50\$
			5\$

Provincial		5608157 500 000\$	
Date 03-08-84	608157	50 000\$	8157
	08157	1 000\$	157
			57
			100\$
			25\$
			10\$

Inter Loto		049235 250 000\$	
Date 03-08-84	49235	2 500\$	47454
	9235	250\$	2 500\$
	235	50\$	729029
	35	10\$	892545
			404
			50\$

La Quotidienne		Semaine du 30-07-84	
3	360 822 445 472 231 858		
4	9386 6325 4693 7364 8105 1932		

Lotto 6/49 Prochain GROS LOT		5 000 000\$	
Date 04-08-84	6/6	0	3 396 634,50\$
	5/6+	3	217 930,10\$
	5/6	152	3 289,20\$
	4/6	9270	103,70\$
	3/6	206015	10,00\$
			13 124 389\$

la course à pied... un sport une victoire une fête
Classique Maskou ST-HYACINTHE 12 août
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.



Pour un bon repas ou votre pause café,

LA CHAUMINE est tout indiquée!



Un menu varié pour plaire à tous les goûts et à tous les appétits... voilà ce que nos restaurants La Chaumaine vous offrent! Venez y savourer nos délicieuses spécialités que vous pouvez arroser de vin... nos rafraîchissantes salades, si vous voulez un repas léger... ou pour manger sur le pouce, notre variété de sandwichs et de savoureux desserts! Après votre magasinage, vous pouvez même y bavarder agréablement autour d'une tasse de café... Oui, pour une ambiance chaleureuse et détendue, c'est vraiment à La Chaumaine de la Baie qu'il faut aller!



Au plus fort de l'incendie, l'un des clochetons qui surmontaient la façade du temple s'effondra dans une mer de flammes.

Des dégâts de \$3 millions

L'église d'Amqui sera reconstruite

par Isabelle JINCHEREAU

Même si les 6.000 citoyens d'Amqui sont encore atterrés par la perte de leur église incendiée vers 6h samedi matin, les autorités projettent déjà de reconstruire "la maison de Dieu" presque assurément au même endroit, le plus tôt possible. Le nouveau bâtiment n'aura toutefois pas la même envergure que la pittoresque église de bois de 1.500 places érigée en 1914, aux trésors inestimables et qui constituait un des grands vestiges chrétiens du Bas-Saint-Laurent.

C'est ce qu'a indiqué, hier soir, au SOLEIL, le maire de la ville d'Amqui, M. Jean-Luc Joncas, en précisant que la nouvelle église pourrait même revêtir des formes plus modernes. Les pertes matérielles sont évaluées à près de \$3 millions mais l'édifice était assuré pour \$1 million et était pratiquement payé.

L'incendie, qui a nécessité l'intervention de 32 pompiers durant 12 heures, a été découvert par le curé de la ville, Gérald Roy, alerté par le tintement incohérent des cloches. Le prêtre s'est alors précipité à l'intérieur pour récupérer l'ostensoir, cinq calices en or et deux ciboires, juste avant que le toit s'effondre. On ignore encore la cause du sinistre, qui pourrait avoir été causé par une défectuosité électrique.

Encore sous le choc, le curé a néanmoins célébré les trois messes dominicales au centre



Collaboration spéciale Charles Vallée

Malgré tous leurs efforts, les pompiers n'ont pu sauver la sacristie de l'église Saint-Benoît.

sportif municipal, hier, en présence d'une foule record. "Notre population très croyante n'hésitera pas à souscrire pour retrouver son patrimoine", a souligné le maire.

L'ancienne église était située sur un vaste terrain entre les rues Dupont et Desbiens, le long de la rivière Matapédia, au centre de la ville. Elle était bordée d'un centre administratif scolaire et du presbytère.

La ville d'Amqui regroupe

deux conseils municipaux: un pour la ville et l'autre, qui gère la paroisse de Saint-Benoît-Joseph-Labre. Il s'agit du premier incendie majeur de la municipalité. Personne n'a été blessé lors du feu mais on a craint un moment que le clocher, haut de 185 pieds, ne tombe sur un immeuble voisin.

Il y a trois semaines, une autre église, celle de Mont-Joli, a été la proie des flammes alors

que tôt le matin, le curé de la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes fut alerté par une odeur de fumée émanant du sous-sol du bâtiment de pierre. La nef a été épargnée mais les 7.000 citoyens doivent maintenant fréquenter l'église Sainte-Bernadette, en attendant la réfection du temple. Il semble que l'incendie ait été causé par un problème électrique dans une des nombreuses salles communautaires du sous-sol.

Depuis la collision, la prudence est de mise sur le lac St-Joseph

par Isabelle JINCHEREAU

Même si les eaux de la rivière des Pins étaient fort achalandées hier par les plaisanciers de Plage Germain, au Lac Saint-Joseph, les villageois étaient plus prudents, encore échaudés par la collision entre deux ba-

teaux, qui a fait un mort et six blessés vers 15h, vendredi, à l'embouchure du cours d'eau.

Ainsi, sur le perron de l'estrade accueillant les fidèles de la messe, les langues allaient bon train, hier, tandis que plusieurs dévotaient les journaux. Stéphane Ouellet, âgé de 14 ans de Val-

Bélair, partait en excursion sur le lac avec son amie, Marie-Josée Lépinay, âgée de 18 ans, de Sainte-Foy, sur le puissant bateau de Jean-Charles Côté, âgé de 35 ans, lorsqu'il fut projeté à l'eau au moment de la collision avec l'autre embarcation.

"J'ai vu venir le bateau, conduit par Martin Caron. Il s'installait toujours sur le dessus du siège et sa compagne restait assise en face du volant, entre ses jambes. Le volant lui a perforé l'abdomen. Martin a pourtant fait son virage comme d'habitude à l'entrée de la rivière, mais nous n'avons pu l'éviter sur le côté", dit-il. Stéphane a subi de fortes contusions au cou et porte un collier orthopédique. La compagne de M. Côté, Linda Lippé, âgée de 25 ans, de Sainte-Foy, a été blessée à la cuisse.

Les occupants de l'autre bateau sport ont eu moins de chances. Josée Dupont, âgée de 15 ans, de Giffard, est morte alors que son ami, Martin Caron, âgé de 14 ans, de Québec, risque de perdre une jambe. Il a dû être opéré plusieurs fois. Leurs compagnons, le frère de la victime, Christian Dupont, âgé de 17 ans et France Ferland, de Charlesbourg, ont subi un choc violent.



Le Soleil, André Pichette

La collision entre les deux bateaux sports est survenue à l'embouchure de la rivière aux Pins.

Infirmière de métier, Mme Vignola de Plage Germain fut une des premières à secourir les blessés en les transportant sur son terrain, à l'extrémité de la rivière. "J'aurais aimé les sauver tous", lance-t-elle tristement. Ses garrots bien appliqués ont néanmoins soulagé les victimes.

Sa voisine, Mme Lemoyne, installée sur les lieux depuis 15 ans, avait déjà remarqué le bateau vert et blanc conduit par le jeune Caron, qui filait à bonne allure. "Je suis heureuse de ne pas avoir été là. C'était trop effrayant", souligne-t-elle. Pas moins de 200 personnes se sont pré-

cipitées sur les lieux de l'accident lorsqu'elles ont entendu le vacarme sur l'eau.

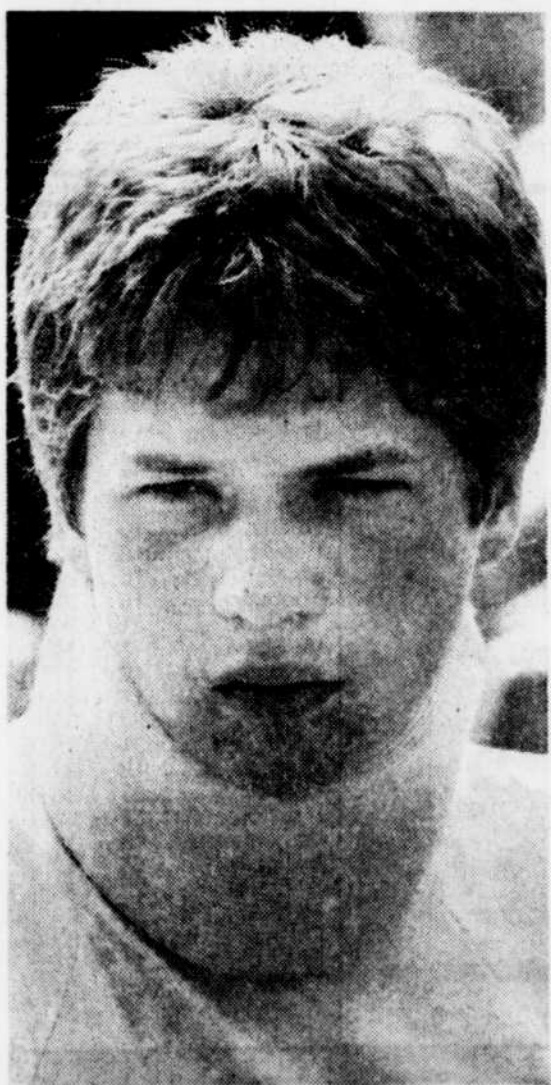
Les enquêteurs de la Sûreté du Québec affectés à ce dossier, Jean Bourdeault et Gilles Racette, remettront leur rapport au coronar dans une semaine. Une cin-

quantaine de familles passent leur été le long de l'étroite rivière aux Pins. Le propriétaire du terrain, Claude Roy, avait déjà averti les plaisanciers imprudents sur l'eau.



Le Soleil, André Pichette

Mme Vignola, infirmière de métier, fut une des premières à donner les premiers soins aux blessés.



Le Soleil, André Pichette

Stéphane Ouellet prenait place dans le bateau de Jean-Charles Côté. En quelques secondes, il s'est retrouvé à l'eau.

Dr Marcel Tremblay
Optométriste
EXAMEN DE LA VUE
LUNETTES
VERRES DE CONTACT
Jour et soir
sur rendez-vous:
524-2869
973, 3e Av.,
Limoulu, Québec

ANGLAIS
COURS DE CONVERSATION
• Programme pour tout niveau
• Cours individuels ou en groupes
INSCRIVEZ-VOUS AVANT LE 22 AOÛT ET BÉNÉFICIEZ DE RÉDUCTIONS DE \$30.00 À \$100.00.
• Cours également offerts sur cassettes en Anglais, Français, Italien, Espagnol et Allemand.
Pour tout renseignement complémentaire:
LPS
UN COURS FAIT SUR MESURE
LPS® 681-6375
(Langues, Productions, Services, Télé)
(Parcs du Ministère de l'Éducation no 66952)
(Écriture personnelle)
3, Parc Samuel-Holland, Suite 195, Québec G1S 4M6

CESSEZ LE GASPILLAGE ET AMÉLIOREZ VOTRE CONFORT
Claude Miville Inc.
TRANSFORME A L'ELECTRICITE LES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE A L'EAU CHAUDE ET A L'AIR CHAUD
BENEFICIEZ DES SUBVENTIONS OFFERTES PAR LE FEDERAL ET PAR L'HYDRO POUR SON PROGRAMME DE BI-ENERGIE
Maison à logements et unifamiliales
CMI Claude Miville Inc.
PLOMBERIE - ELECTRICITE - CHAUFFAGE - CLIMATISATION - VENTILATION
4820, 5e Avenue est, Charlesbourg
(418) 626-0828

VENDEURS, REPRESENTANTS, CONSEILLERS GERANTS DE VENTE...
Donnez un ÉLAN à votre CARRIÈRE
ROGER ST-HILAIRE instructeur
VENTE STRATEGIQUE
Vous apprendrez comment:
• conclure vos ventes
• répondre aux objections
• planifier vos entrevues
• accroître votre clientèle
• traiter les plaintes
• disposer de votre temps
• structurer votre territoire
• vendre votre personnalité
• vous motiver à vendre
Québec
30-31 août
Loews Le Concorde
27-28 septembre
Auberge des Gouverneurs, Ste-Foy
Montréal
13-14 septembre
Holiday Inn, Longueuil
Inscription en nombre limité
Inscrivez-vous maintenant
(418) 626-7498
GERANCE DE VENTE
Vous apprendrez comment:
• recruter des vendeurs à succès
• les entraîner et les former
• les motiver et les stimuler
• évaluer leurs performances
• structurer des territoires
• organiser des concours de vente
• rémunérer vos vendeurs
• organiser des réunions stimulantes
• établir des stratégies de vente
• choisir votre style de gestion
• disposer de votre temps
Québec
12-13-14 novembre
Loews Le Concorde
Montréal
19-20-21 novembre
Holiday Inn, Longueuil
Cours Roger St-Hilaire

FAITS DIVERS



De nombreux curieux se sont rassemblés sur les lieux où la foudre a frappé, au camping Tropicana de Granby.

La foudre fait une deuxième victime

GRANBY (PC) — La tragédie survenue vendredi matin au camping Tropicana, de Granby, a fait hier une deuxième victime lorsque M. Alain Brind'Amour est mort à l'hôpital Notre-Dame de Montréal vers 6h30.

C'est au cours d'un violent orage, survenu vers 12h45, que la foudre s'est abattue sur un groupe de pique-niqueurs qui festoyaient au terrain de camping. Une fillette de 13 ans, Nancy St-Amant, de Montréal, avait péri foudroyée sur-le-champ.

De ce groupe, se trouvaient M. Alain Brind'Amour, 26 ans, et sa mère, Mme Yvette Lambert, de Montréal. Tous deux ayant reçu de fortes décharges électriques, ils

avaient été transportés au centre hospitalier de Granby pour y être traités mais la gravité de leur état avait nécessité un transfert presque immédiat à l'hôpital Notre-Dame de Montréal.

Reposant à l'unité des soins intensifs de cette institution depuis vendredi soir, la mère et le fils souffraient d'arrêts cardiaques et de troubles respiratoires fréquents nécessitant une surveillance constante.

M. Brind'Amour aurait sombré dans un profond coma, samedi soir, et on a constaté son décès hier matin vers 6h30.

Quant à Mme Lambert, son état était jugé stable, selon la Sûreté du Québec de Granby, chargée de l'enquête.

Parc Chibougamau: six morts dans une collision

(D'après LE SOLEIL et PC) — Au moins 24 personnes ont perdu la vie accidentellement au Québec ce week-end. Une collision frontale impliquant deux voitures a fait à elle seule six victimes, dont une famille entière.

Vers 12h25 hier sur la route 167, à l'entrée sud du parc de Chibougamau, deux voitures se sont heurtées de plein fouet. Raymond Belzile, âgé de 52 ans et son épouse, Carmen, âgée de 47 ans, de Laval-sur-Quévillon, occupants du premier véhicule, ont été brûlés vifs alors que la famille de Patrick et Marie-Reine Bernatchez, âgés respectivement de 31 et 32 ans, a péri. Leurs deux fils Olivier, 7 ans, et Jean-Philippe, 4 ans, de Chibougamau, sont aussi morts sous l'impact.

On dénombre également six noyades, un piéton a été happé par une voiture en traversant la rue et un homme a péri dans l'explosion de sa demeure. Quinze personnes, dont cinq motocyclistes, ont péri sur les routes.

Jeannotte Bertrand, âgée de 65 ans, de Montréal, est morte accidentellement vendredi en début de soirée sur la route 347 à Saint-Côme dans une collision entre une automobile et une motocyclette.

Réal Deschamps, âgé de 46 ans, de Montréal, a péri dans l'explosion de sa maison survenue au cours de la nuit de vendredi à samedi. L'origine de l'explosion qui a été suivie d'un incendie demeure inconnue.

André-Yvon Généreux, âgé de 46 ans, de Laval, s'est noyé vendredi vers 8h dans la chute aux Bleuets à Brébeuf.

Un jeune homme de 18 ans, Maurice Bissonette, de Calixa-Lavallée, a perdu la vie dans la nuit de samedi après avoir perdu la maîtrise de sa voiture sur la montée Ver-

chères à Saint-Marc. Il a été éjecté du véhicule.

Martin Cloutier, âgé de 19 ans, de Montmagny, a lui aussi perdu la

maîtrise de son véhicule dans la nuit de samedi vers 4h40. L'accident s'est produit sur la route 216 à Saint-Philémon, dans la cir-

conscription de Bellechasse.

Guy Audit, âgé de 29 ans, de Duparquet, s'est noyé hier vers 14h au lac Duparquet, en Abitibi.

Trois blessés dans une fusillade à L'Ange-Gardien

par Isabelle JINCHEREAU

L'auteur de la fusillade survenue vers une heure dans la nuit de samedi, sur le terrain de stationnement du restaurant-bar La Marée, situé au 6666 boulevard Sainte-Anne, à L'Ange-Gardien, un individu âgé de 36 ans de Beauport, repose toujours dans un état stable aux soins intensifs de l'hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec. Une cliente de l'établissement, Nancy Lefrançois, âgée de 19 ans ainsi que l'un des cinq propriétaires du bar, Fabien Laberge, ont été blessés par balles lors de l'affrontement mais leur état n'inspire aucune crainte.

L'homme, bien connu des meilleurs policiers, comparaitra devant la cour, sous des accusations de tentative de meurtre dès que son état le permettra. Muni d'un fusil de calibre 22, le client, outragé d'avoir été expulsé du bar samedi soir, est revenu une heure plus tard sur le terrain de stationnement, où Fabien Laberge et son collègue Michel Saindon l'attendaient pour éviter le pire.

Un échange de coups de feu s'ensuivit. Pour se défendre, Fabien Laberge, armé, a tiré sur l'individu, lui logeant 2 balles dans l'épaule alors que son adversaire l'a blessé de 3 balles dans la jambe et le talon. Une jeune fille passant par là, a involontairement été blessée.

M. Laberge est déjà sorti de l'hôpital et devra rester au repos durant 3 semaines. "Nous avons voulu éviter un carnage en nous défendant", a expliqué Michel Saindon au SOLEIL.

Selon lui, il n'y a aucune chance pour qu'un tel incident se reproduise dans leur établissement, ouvert depuis le 13 juillet et fréquenté par une clientèle très sélecte. Au moment de l'altercation, 500 personnes s'amusaient dans le bar.

"Nous tiendrons notre bar propre et loin de toute vermine qui pollue", a ajouté M. Saindon. Il souligne que l'individu appréhendé en était à sa première tentative à La Marée. "Il lui restait 3 balles à tirer avant que Fabien lui en place 2.

Moi, j'étais à un pied de la cible. Il s'agit d'un cas de légitime défense", dit-il. Une autre personne assistait les deux propriétaires dans le stationnement mais seul M. Laberge possédait une arme.

Les administrateurs soulignent que les policiers ont fait tout ce qu'ils pouvaient pour arrêter l'individu, qui après sa première visite au bar, avait menacé de revenir armé.

Une explosion fait un mort à Ahuntsic

MONTREAL (PC) — Un homme est mort, tôt samedi matin, lors d'une spectaculaire explosion, qui a complètement détruit une maison et mis le feu à deux autres, rue Boisduboulogne, à Montréal.

L'explosion a soufflé des débris et des éclats de verre de tous les côtés. "Mon fils dormait sur le balcon quand la maison a explosé, affirme Mme Girard, qui habite au deuxième étage en face du lieu de l'explosion. Stéphane s'est réveillé en sursaut. Toutes les vitres de la façade ont été brisées."

La déflagration a mis le feu aux

deux immeubles voisins, un duplex et une maison unifamiliale.

L'explosion a fait une victime. Il s'agit de Réal Deschamps, âgé de 45 ans, qui habitait le quartier Chomedey, à Laval. Son corps a été retrouvé dans les ruines de la maison.

Les pompiers ont retrouvé près de \$1,500 dans les poches de la victime. Les occupants du logement étaient à Joliette lors de l'explosion, a indiqué le sergent-détective Naud, de la section incendies criminels de la police de la CUM. Le deuxième étage n'était pas habité.

Les flacons d'hormones de croissance ont été retrouvés intacts

MONTREAL (PC et UPC) — Les précieux flacons d'hormones de croissance volés, plus tôt cette semaine, à l'hôpital de Montréal pour enfants, ont été retrouvés samedi, ont révélé les autorités de l'hôpital.

Les flacons, qui contenaient des provisions d'hormones bonnes pour une durée d'un an, ont été retrouvés intacts dans les poubelles à l'arrière de l'hôpital Charles-LeMoine, dans la municipalité de Greenfield Park.

La police avait annoncé plus tôt, cette semaine, qu'elle recherchait trois suspects possédant des "renseignements confidentiels" sur l'hôpital.

Trois hommes, transportant deux boîtes, avaient été vus montant à bord d'un wagon de métro, situé à proximité de l'hôpital, peu de temps après le vol, a mentionné la police Deux d'entre eux portaient des uniformes de l'hôpital.

Les deux boîtes contenant près de 800 bouteilles d'hormones sont disparues d'un réfrigérateur de l'hôpital lundi dernier, au moment où le gardien de sécurité était absent.

Les policiers et les autorités de l'hôpital affirment que de telles hormones auraient pu se vendre facilement jusqu'à \$400 sur le marché noir.

en bref

Une fillette provoque un incendie

Les locataires de l'immeuble situé au 975 rue Calixa-Lavallée à Québec ont dû fuir promptement les lieux tôt samedi matin alors que le feu faisait rage dans un des huit logements. À l'arrivée des pompiers, les flammes sortaient de l'appartement 4 au rez-de-chaussée. L'enquête menée par Jean Lepine, du commissariat des incendies, démontre que le feu a été allumé par une fillette de trois ans qui s'amusa avec un briquet. Le logement détruit partiellement abritait la famille de Nicole Pelletier. Les dommages causés par la fumée sont minimes. Les 30 sapeurs dépêchés sur les lieux ont mis une demi-heure à maîtriser l'incendie.

Incendie par la foudre

Un incendie allumé par la foudre dans le parc des Laurentides, près du kilomètre 89, a été rapidement maîtrisé hier par l'équipe de la Société de conser-

vation régionale Québec-Mauricie.

Cheval en fuite

Accident inusité hier à Charlesbourg lorsque le caporal Maurice Lepage de la sûreté municipale poursuivant un cheval échappé d'une écurie de Lac-Beauport a mis le pied sur un nid de guêpes et s'en est tiré avec un court séjour à l'hôpital. Le cheval est sain et sauf et a regagné son logis.

MÉTÉO



(PC) — Voici les prévisions météorologiques pour le Québec émises par Environnement Canada pour aujourd'hui avec un aperçu pour demain.

Québec, Beauce: ensoleillé avec périodes nuageuses. Max 28. Aperçu pour demain: nuageux avec quelques averses.

Trois-Rivières-Drummondville, Estrie: généralement ensoleillé. Chaud et humide. Maximum près de 30. Aperçu pour demain: nuageux avec quelques averses.

Outaouais, Montréal: généralement ensoleillé. Chaud et humide. Nébulosité croissante en

fin de journée. Maximum près de 30. Aperçu pour demain: nuageux avec quelques averses.

Saguenay, Lac-Saint-Jean, Réserve des Laurentides, Rivière-du-Loup et La Malbaie: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum près de 27. Aperçu pour demain: nuageux avec quelques averses.

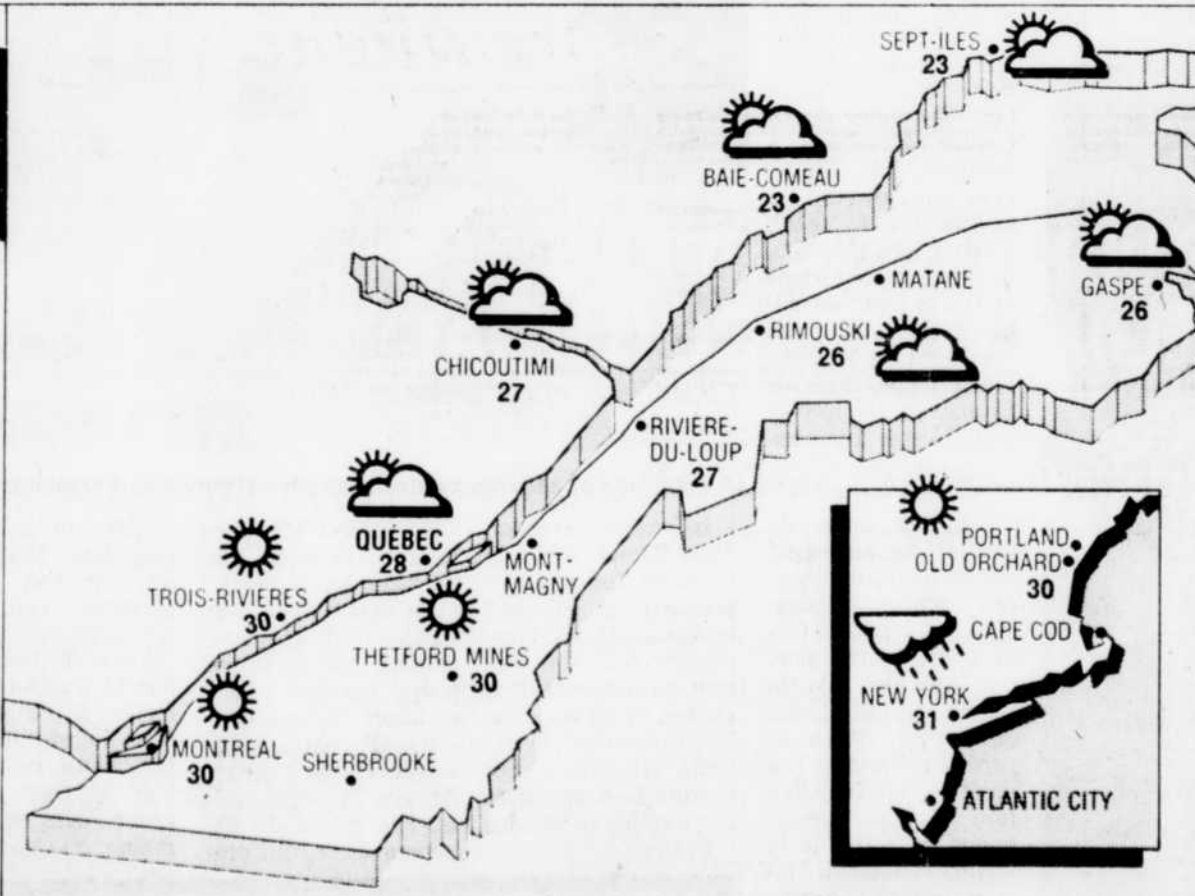
Sainte-Anne-des-Monts, Parc de la Gaspésie, de Gaspé-Parc Forillon: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum près de 26. Probabilité de précipitations: zéro. Aperçu pour demain: nuageux avec quelques averses.

Baie-Comeau et Sept-Îles: ensoleillé avec passages nuageux. Ma-

ximum de 20 à 23. Probabilité de précipitations: zéro. Aperçu pour demain: nuageux avec quelques averses.

Basse-Côte-Nord-Anticosti: généralement ensoleillé. Maximum près de 20. Probabilité de précipitations: zéro. Aperçu pour demain: nuageux avec quelques averses.

Pontiac-Gatineau, du Lièvre et des Laurentides: généralement ensoleillé avec passages nuageux en matinée. Nébulosité croissante par la suite avec possibilité d'averses en fin de journée. Maximum près de 28. Probabilité de précipitations: 30 pour 100. Aperçu pour demain: ciel variable et possibilité d'averses.



TEMPÉRATURES

(PC) — Températures enregistrées hier dans les principales villes d'Amérique du Nord:

	Min.	Max.
Charlottetown	15	29
Edmonton	11	28
Fredericton	14	33
Halifax	14	29
Montréal	20	31
Ottawa	18	32
Québec	18	30
Regina	16	33
St-Jean, T.-N.	15	26
Sudbury	16	28
Toronto	21	29
Vancouver	13	16
Victoria	12	17
Winnipeg	17	31
Boston	23	33
Buffalo	21	29
Chicago	18	32
Dallas	23	36
Houston	22	33
Los Angeles	18	24
Miami	25	32
N.-Orléans	22	30
New York	22	25
Orlando	23	33
San Francisco	11	21
Tampa	25	32
Washington	23	30

SOLEIL



LUNDI
Lever 05h31 Coucher 20h10

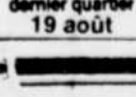
MARDI
Lever 05h32 Coucher 20h09

LUNE



premier quartier
3 août

pleine lune
11 août



dernier quartier
19 août

nouvelle lune
26 août

MARÉES

AUJOURD'HUI

Sept-Îles Rimouski Québec Grondines
04h20 B. 2.8 04h50 B. 3.7 02h20 H. 15.3 00h10 B. 3.2
10h10 H. 6.0 10h45 H. 9.5 10h10 B. 1.3 04h50 H. 10.6
15h55 B. 2.7 16h30 B. 4.4 15h10 H. 12.6 13h30 B. 3.3
22h50 H. 8.6 23h05 H. 12.0 22h00 B. 1.9 17h40 H. 8.8

DEMAIN

Sept-Îles Rimouski Québec Grondines
05h50 B. 2.7 06h10 B. 3.6 03h35 H. 15.2 01h15 B. 3.0
11h30 H. 5.9 12h00 H. 9.2 11h30 B. 1.2 06h00 H. 10.5
17h00 B. 2.8 17h45 B. 4.5 16h30 H. 12.4 14h45 B. 3.1
23h15 B. 1.9 19h00 H. 8.6

PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES



H
HAUTE PRESSION

B
BASSE PRESSION

P
PRÉCIPITATIONS

D
DIRECTION DES VENTS



VENTS

Prévisions de la vitesse des vents sur le Saint-Laurent: De Grondines aux Escoumins, vents du sud-ouest de 10 à 15 noeuds.

Source Environnement Canada.



L'album-souvenir de Québec 84 IL FAUT L'ACHETER... C'EST OFFICIEL

Les Lemieux reviennent aux sources

par Andrée ROY

Il ne manquait plus que de rebaptiser le bateau de croisière "Louis-Joliet" en quel-

que chose qui sonnerait comme Lemieux! Hier matin, ils étaient un millier de Lemieux à faire la file

pour y embarquer, en vue d'une excursion de deux heures sur le fleuve Saint-Laurent. Tout en brun-

chant, les membres de cette famille vieille de 600 ans ont pu jeter un coup d'oeil sur les terres que les premiers Lemieux ont défrichées, à Beauport et à Lévis particulièrement. Les deux premiers Lemieux débarqués dès 1643, en Nouvelle-France, Pierre et Gabriel, furent respectivement l'un des premiers pionniers de la cité de Beauport, et l'un des fondateurs de la Seigneurie de Lauzon.

Et leurs fils se rendirent avec l'explorateur Louis Joliet (voilà pour le bateau!) à la baie d'Hudson. Un des premiers lots occupés par Pierre, Gabriel Lemieux et leurs enfants est situé rue Petit-Champlain à Québec. S'y trouve la "maison Lemieux" avec une plaque rendant hommage à ses premiers habitants.

Durant le week-end, environ 1,020 descendants de Lemieux en Amérique, dont un grand nombre venu de plusieurs régions des États-Unis, se sont retrouvés sur le campus de l'université Laval (et plusieurs logés au pavillon Lemieux) pour le premier grand rassemblement des Lemieux d'Amérique.

Leur association avait fait les choses en grand, malgré qu'elle n'existe que depuis moins de trois ans. Ayant réussi à mettre la main sur un dossier généalogique de 15,000 Lemieux, tant aux

États-Unis qu'au Canada, elle offrait à ceux et celles qui le désiraient leur lignée ancestrale par ordinateur. Des photocopies de documents anciens (actes notariés, lettres, etc) étaient également disponibles lors de ce rassemblement.

Au printemps, l'association des Lemieux met à exécution un projet de retour aux sources en Normandie. Les Lemieux, dont le nom remonterait à 1458, étaient établis dans la région du Cotentin, près de Cherbourg, notamment dans un village du nom de Canteloup.

Près de trois siècles d'enseignement

Certains membres de cette vaste famille ont profité de la réunion du week-end pour souligner de grands moments. Ainsi, Yvonne Lemieux Alain a-t-elle honorée en regard du sacrifice consenti par son père, Onésime Lemieux. Habitant chemin des Craig à Saint-Sylvestre dans Lotbinière, M. Lemieux décida d'abandonner ses amis catholiques ou protestants, français et anglais, pour se rapprocher des écoles catholiques et françaises, au début du siècle.

Il s'établissait donc à Saint-Ferdinand-de-Halifax, où il ne prit jamais vraiment racine, et il s'y ennuya jusqu'à sa mort. Mais ses cinq filles devaient se consacrer à l'enseignement; ensemble, elles y ont donné 75 ans de leur vie. Yvonne Lemieux

Alain, de Macamic en Abitibi, ses fils, ses filles et leurs conjoints représentent à eux

seuls 290 années d'enseignement donné à la jeunesse québécoise et abitibienne en par-

ticulier, laissait savoir la fille de Mme Lemieux Alain, Ma-

deleine.



Au Festival du cuir

Du "break dance", ça? Oui madame! Puis quand il faut faire compliqué, on est là! Ces jeunes danseurs-acrobates ont eu leur petit effet, hier après-midi, au Festival du cuir de Loretteville. Au programme qui, du 1er août à la clôture, hier soir, privilégiait les divertissements pour enfants et adolescents, il y avait concours de "break dance" ouvert au public entre 13h et 16h, hier.

Construction: début des travaux de la commission parlementaire

(D'après PC) — La commission parlementaire sur l'industrie de la construction débute aujourd'hui ses travaux, avec la tâche monumentale d'écouter les doléances de chaque partie sur la situation de l'industrie et les lois et règlements qui la régissent.

Les cinq associations syndicales, l'Association des entrepreneurs en construction du Québec et plusieurs organismes intéressés, dont l'Union des municipalités, des MRC et les Cris, y présenteront leur mémoire pendant trois jours.

Tous dénoncent la prolifération du travail au noir, mais personne ne s'entend sur les chiffres. L'association des entrepreneurs estime, "de façon très conservatrice" à 25 pour 100 des heures travaillées la proportion du travail au noir dans la construction.

L'Association des entrepreneurs propose pour le contre de réduire les coûts de main-d'oeuvre de 20 pour 100. On peut parvenir à une telle diminution des coûts grâce à "des salaires raisonnables et des règlements efficaces", fait-on valoir à l'AECCQ.

Selon l'association patronale, le travail au noir incarne le pendant du secteur non syndiqué "qui existe partout en Amérique du Nord" et que la réglementation québécoise interdit.

Au centre du débat réside toujours la question de la représentativité des associations syndicales. Traditionnellement, la FTQ revendiquait le monopole de la représentation des ouvriers. Elle assurait que seule une représentation unique des 100,000 ouvriers permettrait l'unité de demande nécessaire devant l'employeur.

CORRECTION

Suite à des circonstances incontrôlables, nous ne pouvons vous offrir en magasin: **L'EAU DE SOURCE NATURE** (source de montagne), contenant en plastique de 10 litres à 1,79\$, annoncée dans la circulaire en vigueur du 6 au 11 août.

Nous nous excusons de cette erreur auprès de notre clientèle.

STEINBERG

ETUDIANTS DE NIVEAU COLLEGIAT ET POSTCOLLEGIAT

Techniques de Secrétariat Admission automne 84

Vous désirez **changer d'orientation** et opter pour un programme qui vous donne une **chance d'emploi**?

Le Collège Bart vous donne cette opportunité puisqu'il n'offre que cette technique et il se fait un point d'honneur d'être à la fine pointe de la nouvelle technologie.

DEC OU AEC. Postsecondaire
Reconnaissance des acquis antérieurs
Durée: entre 2 et 4 sessions selon votre formation.

Notre programme offre les options suivantes:

BUREAUTIQUE: Traitement de textes
Micro-ordinateurs
Programmation en langage Basic
JURIDIQUE: Procédure civile I
Procédure civile II
MEDICALE: Terminologie médicale
Secrétariat médical

LE COLLEGE BART EST RECONNU PAR LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC ET TOUS NOS ETUDIANTS SONT ADMISSIBLES AUX PRETS ET BOURSES DU MEQ.

Pour s'inscrire ou obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec le

Collège Bart

751, côte d'Abraham, Québec G1R 1A2 — 522-3906

LE CHOIX EST CLAIR

L'efficacité de l'huile Métropolitain a fait ses preuves

PRIX SPECIAL: **39⁹⁵** jusqu'au 17 août

- Elle est assez fluide pour rejoindre tous les coins et recoins de la carrosserie
- Plus de 60 000 véhicules déjà traités
- Breyet obtenu suite à une recherche faite au CRIQ (Centre de recherche industrielle du Québec)



UNE FORMULE PLUS OU'EFFICACE POUR VOTRE VOITURE

FORMULE BREVETÉE



CHOISISSEZ UN SYSTÈME CLAIR ET TRANSPARENT

4INTROVILLE
à l'huile Métropolitain

2343 Boul. Hamel
Duburger, Québec
687-5660

Cours de spécialisation en bureautique

Pour faire face à la nouvelle technologie qui nous envahit, le Collège Bart a mis sur pied une série de cours en bureautique pour les personnes œuvrant dans le domaine du secrétariat ou celles en quête d'un emploi dans ce secteur.

Contenu: Cours 1 contact technologique
Cours 2 Traitement de textes
Cours 3 les micro-ordinateurs
Cours 4 Programmation en langage BASIC

Remarque: Ces quatre cours sont dispensés de façon consécutive.

Jour: Durée d'une session
Débutant le 1er septembre
Du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h30

Soir: Débutant le 10 septembre
Les lundis et mercredis, de 18h30 à 21h30

TOUS CES COURS SONT DE NIVEAU COLLÉGIAL ET RECONNUS PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC.

Pour s'inscrire ou obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec le



Collège Bart

751, côte d'Abraham
Québec
G1R 1A2
522-3906

L'élection du 4 septembre



Son directeur de campagne, Bill Lee, démissionne

Le sort de John Turner entre les mains du sénateur Davey

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Turner a nommé le sénateur Keith Davey, un des meilleurs stratèges de M. Pierre Trudeau, au poste de directeur de sa campagne, samedi, alors que les sondages accordent une avance de neuf points aux conservateurs.

Le sénateur Davey, qui devenait mardi un des coprésidents de la campagne, remplace ainsi M. Bill Lee comme directeur de la campagne. M. Lee a démissionné.

Un proche collaborateur de M. Turner a déclaré samedi soir: "En fin de compte, nous avions besoin d'un professionnel", reconnaissant du même coup que son parti avait besoin de renfort pour contrer les conservateurs.

M. Lee était en conflit avec plusieurs collaborateurs de M. Turner, dont le responsable des sondages Angus Reid, selon qui M. Lee était incapable d'utiliser l'information.

M. Lee, qui est un consultant à Ottawa, a fait ses armes à l'époque du premier ministre Lester Pearson, dans les années 60. Il a aussi œuvré comme directeur de tournée durant la campagne électorale de M. Pierre Trudeau en 1968. Il n'a cependant jamais pris part à une campagne électorale complète, même s'il a participé à plusieurs d'entre elles.

Aucun choix

M. Lee, âgé de 59 ans, a té-

léphoné samedi en fin d'après-midi à la Presse canadienne, déclarant qu'il n'avait "d'autre alternative" que de démissionner à la suite de la "réaction des médias" à la nomination de M. Davey comme coprésident de la campagne.

Le premier ministre Turner a cependant laissé entendre que M. Lee avait été remercié de ses services. "J'ai décidé que des changements étaient nécessaires pour notre campagne nationale", a-t-il indiqué dans une déclaration.

"J'ai invité M. Bill Lee à me rencontrer à Harrington Lake (la résidence d'été officielle du premier ministre) cet après-midi (samedi). A la suite de cette rencontre, j'ai accepté sa démission comme directeur

national de la campagne et j'ai demandé au sénateur Keith Davey de prendre immédiatement la responsabilité de la campagne."

M. Davey, reconnu comme fin stratège, représente cependant l'équipe entourant M. Pierre Trudeau, que la convention libérale de 1982 a blâmé pour ses attitudes manipulatoires et que M. Turner a critiqué durant sa course au leadership.

Surnommé le "faiseur de pluie" en raison de ses compétences comme fin stratège, le sénateur Davey avait été nommé, mardi, coprésident de la campagne et même M. Lee se disait alors satisfait de son arrivée au sein de l'équipe.

L'événement a fourni de nou-

velles armes aux partis d'opposition qui ont accusé le premier ministre Turner de promettre des changements tout en continuant à s'entourer de personnes ayant travaillé avec M. Trudeau.

Les autres coprésidents de la campagne électorale de M. Turner sont le ministre des Finances Marc Lalonde, la ministre de la Consommation Judy Erola et un ancien leader libéral du Manitoba, M. Izzy Asper.

Alors qu'il était en Colombie-Britannique, mardi, M. Turner semblait mal à l'aise au sujet de cette nomination et tentait d'éviter d'en discuter avec les journalistes. Mais il s'est défendu par la suite en faisant valoir qu'il avait besoin de l'aide de M. Davey.



M. BILL LEE

UPC

Grand bouleversement à l'horizon politique

Le Parti conservateur a le vent dans les voiles. Les signes précurseurs d'un bouleversement politique apparaissent déjà à l'horizon. Mais l'histoire fortresse libérale, Québec, est-elle inexpugnable? Les troupes de Brian Mulroney peuvent-elles surmonter les larges et traditionnelles majorités libérales?



Oui, c'est possible. Non seulement c'est possible mais c'est arrivé, en 1958, très exactement, que le Parti conservateur a fait élire une majorité de députés dans le Québec, 50 sur 75.

Un tel cataclysme électoral ne s'est jamais produit alors que le Parti libéral du Canada était dirigé par un Canadien français. Or en 1958 le Parti libéral s'était donné un nouveau chef, Lester Pearson, diplomate de renommée internationale, mais inconnu de l'électeur moyen.

Pearson prenait la succession de Louis St-Laurent dont le gouvernement avait été défait de justesse aux urnes à l'élection de 1957. Pas de défit par le Québec, fidèle comme toujours à l'égard d'un compatriote de sa province, mais bien par le vote conservateur quasi unanime des provinces anglaises.

Cataclysme électoral

Alors dirigé par le spectaculaire John Diefenbaker le Parti conservateur avait réussi, en 1958, à remporter la victoire dans 208 des 255 circonscriptions du Canada. Ça ne s'était jamais vu.

Les grandes villes, Québec, Montréal, étaient le théâtre de l'hécatombe libérale. Et si l'Ou-

taouais continua d'affirmer sa foi libérale — Alexis Caron, le député de Hull augmenta même sa majorité — la région de Chicoutimi et du Lac-Saint-Jean suivit le courant qui emporta le pays.

Les grandes majorités libérales de 1957 fondirent comme un bloc de glace dans l'eau bouillante.

Québec-Est, où Louis St-Laurent avait récolté une majorité de 17.464 en 1957, donna le spectacle d'un virage impossible en élisant un conservateur en 1958. Il est vrai que la majorité d'Yvon Tassé fut mince: 636 voix. Le choc fut terrible. Québec-Est, c'était la patrie politique de Wilfrid Laurier et d'Ernest Lapointe.

Le même bouleversement électoral se manifesta dans Québec-Sud où Jacques Flynn démolit la machine légendaire de Chubby Power. Dans Québec-Montmorency on assista à une dégringolade étourdissante. La majorité du libéral Wilfrid La Croix avait été de 10.843 voix en 1957. En 1958 le conservateur Robert Lafrenière l'emporta avec une majorité de 5.784 voix! L'imbattable Jean Lesage passe, en 1958, à deux cheveux de la défaite.

Humiliation libérale

C'est l'humiliation libérale. Dans Longueuil, Auguste Vincent qui avait gagné par une majorité de 8.372 en 1957 est battu par le conservateur Pierre Sévigny qui se récolte une majorité de 2.399.

Même le fils de Louis St-Laurent, Jean-Paul, qui avait réussi à se faire élire en 1957 est défait par le conservateur Antoine Fréchette dans le Témiscouata.

On a tendance à croire que le séisme politique de 1958 est un accident. Certes plusieurs facteurs se sont conjugués. Après la victoire conservatrice de 1957, même si le gouvernement Die-

fenbaker était minoritaire, les Québécois savaient que l'élection de 1958 serait l'occasion d'un balayage conservateur à la grandeur du Canada anglais.

Voyant l'état de démoralisation et de désorganisation des troupes libérales, l'astucieux chef de l'Union nationale, Maurice Duplessis, s'était saisi de cette occasion en or pour assouvir son ancienne et profonde haine des libéraux. Duplessis qui était déjà très malade et qui allait mourir l'année suivante, s'est follement amusé durant la campagne de 1958, dirigeant ses petites opérations plus ou moins secrètes à partir de son bureau de premier ministre.

Il avait pris un malin plaisir à écraser le candidat libéral, Maurice Lamontagne, dans Québec-Est.

Déconcerté, abattu, Lamontagne, commentant l'immense victoire conservatrice dans le Québec, s'était écrié: "C'est l'oeuvre du ministre vieillard qui trône sur la colline".

La rage noire des libéraux fut la dernière consolation de Duplessis qui avait alors 68 ans.

Ce n'est qu'avec le retour d'un Québécois à la tête du Parti libéral du Canada que le Québec se remit à voter libéral en bloc.

Surprises possibles

Aujourd'hui le bloc risque de se scinder de nouveau. Rien d'aussi spectaculaire que 1958 ne s'annonce. Les conservateurs n'ont pas l'appui d'un premier ministre du Québec et d'une grosse et riche machine provinciale.

Mais il faut s'attendre à des surprises. Il y a un courant en faveur d'un changement. Et l'électorat n'est plus aussi aveuglément partisan qu'au temps de nos grands-pères. Les élections fédérales de 1945 et de 1958 l'ont démontré comme d'ailleurs avec encore plus de force les élections provinciales depuis 1935.



Le premier ministre Turner ainsi que le sénateur Keith Davey.

PC

Porno: Mulroney refuse de commenter

SEPT-ÎLES (PC) — Le chef conservateur Brian Mulroney a repoussé hier du revers de la main un article de presse affirmant qu'il avait, pendant qu'il était dans les affaires, été l'un des directeurs d'une compagnie dont l'une des filiales commercialisait des vidéos pour adultes.

"Je ne commente pas des choses qui n'en valent même pas la peine" a-t-il affirmé, soulignant que "la frivolité de ces allégations devrait être évidente pour tout le monde".

Dans son édition d'hier, un article sans signature de l'hebdomadaire Sunday Express soulignait que M. Mulroney, de 1979 à 1983, était l'un des directeurs de Standard Broadcasting Ltd, un réseau de radio.

L'une des filiales de Standard, CTA, spécialisée dans la

distribution de vidéos, vendait notamment du matériel pornographique.

L'article souligne aussi que M. Mulroney avait démissionné de son poste à Standard pour entrer dans la course au leadership conservateur.

Le Sunday Express rappelle qu'en mai dernier, à Toronto, M. Mulroney s'était engagé à "prendre toutes les mesures législatives nécessaires pour contrôler la pornographie", ajoutant qu'il "partageait les préoccupations" des femmes humiliées par la pornographie.

Le gérant des finances de la compagnie CTA Vidéo Distributors Ltd., David Kennedy, a confirmé hier que cette firme distribuait des vidéos pour adultes, comme l'a publié

l'hebdomadaire Sunday Express, mais qu'il s'agissait de "pornographie douce".

Ces bandes vidéo constituent des versions censurées de films pornographiques.

"C'est un peu comme regarder une partie de football dont les touchés ont été effacés", a fait valoir M. Kennedy au cours d'une entrevue téléphonique depuis Toronto.

Selon M. Kennedy, le matériel auquel fait allusion le Sunday Express a été acheté après le départ de M. Mulroney de la Standard Broadcasting, dont la firme CTA Vidéo Distributors Ltd, est une filiale. Mais il a ajouté que la compagnie distribuait des films de pornographie douce ("soft-core") à l'époque où M. Mulroney faisait partie du conseil d'administration.

La bataille sur le terrain commence

La partie commence.

La campagne électorale commence véritablement cette semaine, sur le terrain, dans chacune des circonscriptions. Depuis que le premier ministre désigné, M. John Turner, a ordonné



la tenue d'élections générales, l'attention était concentrée sur la performance de M. Turner et du chef conservateur Brian Mulroney.

La tenue des débats télévisés, en tout début de campagne électorale, a accentué

l'importance de l'image des chefs et l'évaluation quotidienne qu'en font les médias d'information. Depuis hier, on entend maintenant l'habituelle publicité électorale, les partis ont maintenant aussi désigné leurs candidats et des bribes de programme électoral commencent à être distillées aux électeurs.

Cette semaine donc, les grandes manœuvres commencent au Québec où les 74 députés libéraux semblent faire face pour la première fois, pour la plupart, à des adversaires bien organisés, et motivés comme jamais par les récents résultats de sondage plaçant le PC en avance à l'échelle du Canada.

Les conservateurs n'ont pas recruté de grandes vedettes pour porter leur couleur, à l'exception du président de la Commission de transport de la Communauté

urbaine de Montréal, M. Lawrence Hannigan qui se retrouve face à M. Raymond Garneau mais Brian Mulroney a réservé quelques surprises aux libéraux fédéraux. La visite qu'il rendra par exemple à son ami Robert Bourassa, en pleine campagne électorale, alors que les nouvelles sur les appuis que recueillent les conservateurs dans les troupes de M. Bourassa se multiplient, pourrait avoir pour effet de dédoubler un nombre important de sympathisants libéraux qui hésitent actuellement à sauter la clôture. M. Bourassa répètera jusqu'au 4 septembre qu'il maintient la tradition de non-ingérence du PLQ dans les affaires des partis fédéraux mais les liens étroits entre les deux hommes, qu'évoque si souvent M. Mulroney, avec un large sourire, peuvent laisser croire à une certaine complicité dans l'action politique.

La belle assurance

La belle assurance affichée la semaine dernière par les ministres André Ouellet et Jean Chrétien de conserver tous les sièges libéraux au Québec tient en bonne partie au fait que les conservateurs n'ont pu attirer davantage de gros canons dans la course électorale. "Je ne pense pas que Mulroney peut gagner beaucoup de sièges au Québec, me disait la semaine dernière Jean Chrétien. Il y a des comtés où c'est plus compliqué mais je ne vois pas de comtés où on est bien en arrière. (...) Je suis vraiment surpris qu'il (Mulroney) n'ait pas pu trouver de meilleurs candidats. Je pensais que ce serait bien pire que cela." M. Chrétien invitait par la suite à chercher avec lui quel candidat conservateur pouvait l'emporter.

— "Hannigan? Je ne gagerais pas beaucoup d'argent

contre Raymond Garneau", lançait-il, dans son style expéditif. — "Masse? Il a essayé combien de fois dans d'autres comtés? — De Cotret? "Ça n'a l'air de rien, mais Antonio Yanakis est un député dur à battre. Il connaît tellement son comté. Il l'a bien battu la dernière fois..."

Il y a quelques semaines, j'avais soulevé cette question avec le président du Parti conservateur au Québec et ami de Brian Mulroney, Me Bernard Roy. "Le PC s'est cassé la gueule dans le passé. On trouvait des noms de personnes qui se dévouaient à la dernière minute. Nous voulons des gens qui rayonnent dans leur milieu cette fois. Le responsable de l'organisation à Québec, M. Jacques Blanchard, renchérissait sur cette recette pour déjouer les libéraux. "Daniel Johnson a pris le pouvoir avec des vedettes locales. Jean Chrétien qui était-il

avant d'entrer en politique? C'est la scène politique qui en a fait une vedette."

La forme de Chrétien

L'incroyable Jean Chrétien attribue sa résistance au travail, à la discipline qu'il s'impose. "Je dors 7 heures par nuit! Je me couche le soir! Quand il est passé 10h30, je dis aux gars de sacrer leur camp. Je travaille toute la journée et ensuite j'arrête pour dormir. Je fais rien que ça."

M. Chrétien se vante par ailleurs d'être toujours à l'heure, une qualité très rare chez les ministres de quelque gouvernement. "Durant ma campagne à la chefferie, il y a deux fois que je suis arrivé en retard. J'en étais assez malade, j'étais en maudit..."

L'élection du 4 septembre



Garneau insiste maintenant sur l'économie

par **Fortunat MARCOUX**
(du bureau du SOLEIL)

THETFORD-MINES — Bien qu'il soit revenu à la politique pour donner au Québec dans la constitution canadienne un droit de veto qui lui permette de protéger sa langue et sa culture, le candidat libéral dans Laval-des-Rapides à l'élection fédérale du 4 septembre, Raymond Garneau, a reconnu, hier après-midi, que l'enjeu dans la présente campagne électorale était d'abord et avant tout le redressement de l'é-

conomie du pays. Pour lui, le dossier de la constitution demeure une priorité mais pour le moment il n'est pas sa première préoccupation.

L'ancien ministre des Finances du Québec a apporté cette nuance dans sa ville natale de Plessisville où il inaugurerait la campagne électorale du député libéral sortant dans Frontenac, Léopold Corribeau, en présence des députés sortants dans Montmorency et Lotbinière, Louis Duclos et Jean-Guy Dubois, et de la candidate dans Lan-gelier, Florence Levers.

Malgré le beau temps, une centaine de personnes sont venues rencontrer M. Garneau. Le matin, ce dernier avait participé dans la circonscription voisine de Lotbinière, à

un brunch qui avait réuni 300 militants.

M. Garneau a précisé que son chef, M. John Turner, l'a prévenu que ce ne sera pas facile de modifier à nouveau la cons-

titution à cause de la difficulté à obtenir l'unanimité des provinces.

Il a admis cependant que la priorité du gouvernement libéral est d'améliorer la situation

économique canadienne. Il écarte du revers de la main la proposition du NPD d'établir des barrières tarifaires. "C'est impensable parce que le Canada exporte 30

pour 100 de sa production", a-t-il expliqué.

Selon lui, le problème est difficile à résoudre. "Le Canada doit réduire de \$10 milliards, d'ici sept ans,

son déficit annuel qui atteint actuellement \$28 milliards", a-t-il dit.

M. Garneau a ridiculisé les promesses électorales faites par le chef du Parti pro-

gressiste-conservateur qui entraîneront, selon lui, des dépenses additionnelles de \$20 milliards. "C'est un non sens. Il faut réduire les dépenses, non les accroître", a-t-il soutenu.

Matapédia-Matane: le PC désignera Michel Bellavance

par **André DIONNE**
(du bureau du Soleil)

MATANE — Quoique la nouvelle ne soit pas encore officielle, c'est un universitaire de Québec, M. Michel Bellavance, qui sera candidat conservateur dans la circonscription de Matapédia-Matane. Cette circonscription est la seule au Québec où les conservateurs n'ont pas encore de candidat.

Originaire de Rimouski, M. Bellavance est professeur à l'École nationale d'administration publique (ENAP) à Québec. Il n'a pu être joint, hier, pour commenter ces informations. Les conservateurs fondent beaucoup d'espoir sur cette circonscription.

Les tractations ont duré toute la fin de semaine entre les membres de l'exécutif du Parti conservateur dans la circonscription et les candidats potentiels originaires de cette circonscription, Benoît Bouffard, commissaire industriel à Matane, et le maire de Amqui, Jean-Luc Joncas, sans qu'on parvienne à faire fléchir les membres de l'exécutif.

Ceux-ci ont en effet endossé la proposition de l'aspirant candidat de la circonscription, M. Gérard Marquis, de Saint-Luc, à l'effet que si M. Marquis était refusé par les dirigeants nationaux, seul un candidat de l'extérieur pourrait le relever.

Or, comme prévu, M. Marquis fut refusé par la direction du Québec pour une histoire qui remonte au congrès à la direction et toutes les tentatives pour "nommer" un candidat de la circonscription ont échoué. La présidente de l'association, Mme Yvonne Sirois, a confirmé hier que "rien n'avait changé au cours de la fin de semaine et qu'une révision des candidats locaux par les membres de l'exécutif n'avait rien modifié et qu'en conséquence M. Bellavance sera le candidat conservateur. La direction québécoise du parti n'a toutefois fait part d'aucune décision formelle.

Des mécontents

Ce problème dure depuis maintenant un bon moment puisqu'il y a aussi un bon moment que l'aspirant Marquis est refusé par la direction nationale, principalement pour ses positions très fermes en faveur de M. Joe Clark.

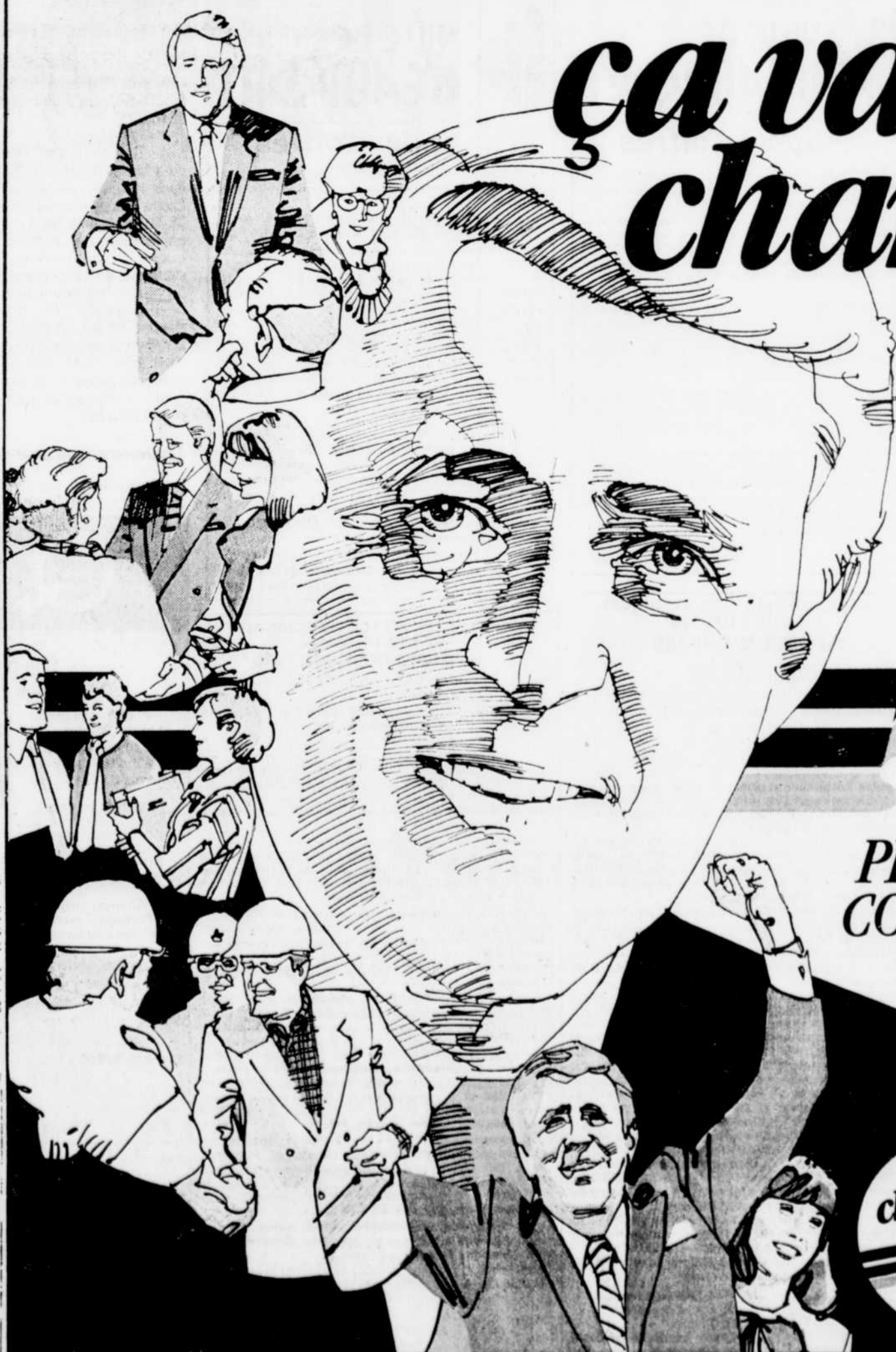
Quant aux partisans d'une candidature "du milieu", ils sont fort mécontents de la tournure des événements surtout que la faveur populaire des conservateurs semble toucher aussi la circonscription de Matapédia-Matane et qu'une telle "bisbille" pourrait entraîner une victoire libérale et un appui au Parti nationaliste beaucoup plus élevé.

En tout cas, les libéraux en sont très heureux.

UN NOUVEAU STYLE, UNE NOUVELLE ÉQUIPE, UN NOUVEL ESPOIR.

- De toutes les **tragédies sociales** infligées au Canada par le gouvernement libéral, le **chômage** des jeunes est la pire. Pensez-y! Quel sera l'avenir de ce pays où 20% des jeunes ne peuvent pas travailler?
- Après 15 ans de gouvernement libéral, le Canada dépense **moins** en recherche et en développement technologique que presque **tous les pays** du monde occidental. Les libéraux ont **manqué le bateau**. Quel avenir pouvons-nous envisager si nous ne faisons pas face à la révolution technologique qui est une des clés de l'économie de demain?
- **Chacune des familles** canadiennes qui doit lutter sans arrêt contre des taux d'intérêt inacceptables et une économie chancelante se retrouve maintenant avec une **dette supplémentaire de dix mille dollars** qui provient du **déficit libéral** des cinq dernières années. Qui va payer?

Avec Brian Mulroney, ça va changer!



PC
VOTONS
PROGRESSISTE
CONSERVATEUR

ça va
changer!
PC
VOTONS
PROGRESSISTE
CONSERVATEUR

AUTORISÉ PAR LE FOND
PC DU CANADA
AGENT OFFICIEL DU PARTI
PROGRESSISTE-CONSERVATEUR
DU CANADA

INCORPORATION?
à partir de:

149\$

Toutes les formules
constitutives provinciales
Livres corporatifs
Règlements et certificats
d'actions
Sceau de compagnie
Frais de gouvernement
en sus

Tél.: 653-9295
CORPOTECH

RENCONTRER
une personne avec les
mêmes goûts, les mêmes
affinités

**AIMER-
PARTAGER**

N'est-ce pas là un idéal que
chacun de nous chersse au
fond de son cœur?

QUÉBEC: 648-6014

INSTITUT DE RECHERCHE HUMAINE
580, Grande-Allée est, suite 230, Québec
Ouvert lun. à ven.: 12h à 20h.

**CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE
BELLEMARE ET LAFOND**
Dr Fernand Bellemare, M.D. C.S.P.Q., et
Dr Gilles Lafond, M.D. C.S.P.Q., F.R.C.S. (C)

OPHTALMOLOGISTES
Maladies des yeux, examen de la vue
Verres de contact

320, rue Saint-Joseph est, Québec
Complexe bibliothèque de Québec
Place Jacques-Cartier
529-9411

L'élection du 4 septembre



Mulroney privilégiera les électeurs de Manicouagan

SEPT-ÎLES — Conscient que la lutte électorale dans Manicouagan sera chaude, le chef du Parti conservateur, M. Brian Mulroney, a énoncé, au cours de la fin de semaine, une série d'engagements électoraux qui, dans l'esprit des dirigeants conservateurs, seraient de nature à calmer les appréhensions des électeurs de Manicouagan qui craignent les absences prolongées de leur député si jamais ils lui accordent leur confiance.

Réjean LACOMBE

avec MULRONEY



M. Mulroney entend, dans un premier temps, faire siéger à quelques reprises, son Conseil des ministres dans la circonscription de Manicouagan. "Ça va leur faire du bien, a-t-il lancé à un groupe de

partisans réunis à Port-Cartier. On va les sortir d'Ottawa."

Dans un second temps, le chef conservateur s'est engagé auprès de ses électeurs à ouvrir des bureaux dans différentes villes de la circonscription là où la population est assez importante. Parallèlement à cette mesure, il veut créer au sein de son cabinet à Ottawa, si jamais il est élu, une unité spéciale formée de citoyens représentatifs de la Côte-Nord que certains ont déjà baptisé "d'escouade de la Côte". Dans l'esprit du chef conservateur, ce groupe d'intervention serait en communication directe avec les représentants des différents bureaux régionaux qu'il entend ouvrir dans sa circonscription.

"Vous n'aurez plus à passer par 14 paliers de fonctionnaires pour faire régler vos problèmes, a-t-il précisé à des militants de Baie-Trinité. Vous allez commencer par votre député qui sera premier ministre. J'aurai des cinq minutes en masse pour régler les dossiers de Manicouagan."

Tout en reconnaissant volontiers que son rôle de premier ministre l'amènerait à être absent de sa circonscription, M. Mulroney a ajouté un troisième engagement à sa liste dans le but de calmer les inquiétudes de ses électeurs. "Mila et moi, dit-il, nous nous porterons acquéreurs d'une résidence dans Manicouagan."

Au cours de son périple sur la Côte-Nord, M. Mulroney n'a abordé en aucun moment l'épineux dossier de l'Iron Ore. Toutefois à Port-Cartier, il a placé en tête de liste le tout aussi controversé dossier de l'ITT-Rayonier. Il a cependant pris soin de préciser qu'il en discutera au préalable avec les autorités gouvernementales québécoises.

Québec-Ottawa

Par ailleurs, le chef conservateur a ajouté de nouveaux éléments sur le genre de relation qu'il entend entretenir avec les gou-

vernements provinciaux et particulièrement celui du Québec. A chaque occasion où il a abordé la question, il s'est bien gardé d'identifier le premier ministre René Lévesque.

"Beaucoup de dossiers complexes, de dire M. Mulroney, sont demeurés sans réponse à cause des querelles intestines et stériles entre le Québec et Ottawa. Avec un gouvernement du Parti conservateur, finies les chicanes. Finies les guerres de clocher. Je vais collaborer loyalement avec tous les paliers de gouvernement. Il faut se battre ensemble pour créer des emplois."

Un peu plus tard à Baie-Trinité, où il abordait le problème du chômage des jeunes, M. Mulroney a, là encore, associé le gouvernement québécois à une éventuelle démarche fédérale. "Nous allons, précise-t-il, travailler pour notre jeunesse. On va discuter avec le gouvernement du Québec pour trouver des solutions à des problèmes causés par des divergences de vue."



Des hommes-grenouilles ont même donné un spectacle aquatique en l'honneur de Brian Mulroney, à Baie-Comeau.

Une organisation électorale presque sans faille

SEPT-ÎLES — La première tournée électorale de Brian Mulroney, dans sa circonscription électorale de Manicouagan, depuis le déclenchement de la campagne électorale s'est soldée par une note pour le moins encourageante pour les conservateurs.

"Le p'tit gars de la Côte", comme il s'est défini lui-même tout au cours de son séjour, a marqué des

points importants dans la présente lutte électorale dans Manicouagan. Il est vrai qu'il était secondé par une solide organisation électorale qui n'avait rien de l'a-peu-près. Depuis au moins une semaine quelques têtes d'affiche au sein de l'organisation électorale du PC avaient tout planifié, tout orchestré pour saluer le retour de "l'enfant prodige".

La continue présence de l'é-

pouse de M. Mulroney dans la présente campagne électorale joue également un rôle important. A Baie-Comeau, à Sept-Îles et dans une multitude de petits villages parsemés le long du trajet Baie-Comeau-Sept-Îles, Mme Mulroney devenait rapidement le point de mire. Les uns désiraient se faire photographier à ses côtés, les autres souhaitant lui donner la main.

Mais, par-dessus tout, c'est l'organisation électorale du PC au Québec qui s'est transformée. Une organisation qui maintenant n'a presque plus rien à envier à la "grosse

machine rouge" québécoise. Avec une certaine fierté, un dirigeant de la campagne électorale de M. Mulroney dans Manicouagan indiquait qu'il pouvait compter sur 521 personnes pour s'occuper de la campagne de son chef. "Ça ne s'est jamais vu dans le comté", précise-t-il fièrement.

"Un gars du coin..."

Brian Mulroney n'hésite pas à jouer à fond cette carte du "gars du coin", du "p'tit gars de la Côte", ce "fils d'un électricien".

"J'ai décidé de venir me présenter dans Manicouagan, d'expliquer régulièrement le chef conservateur, parce que mes racines sont ici. Je suis un gars de la Côte-Nord qui a grandi avec ses amis et qui revient 45 ans plus tard retrouver ses amis pour repartir avec eux."

"Ses amis" de la Côte-Nord, Brian Mulroney les repère facilement. "Salut Ti-Jean. Te souviens-tu...", rappelle avec une certaine pointe de nostalgie le chef conservateur. Et, Brian, comme on l'appelle familièrement, remet en mémoire d'un peu tout le monde des événements, des gestes qui sont survenus il y a 30 ou 40 ans.

A Franquelin, il rappellera volontiers qu'il s'y était rendu en compagnie de son père à l'âge de cinq ans. "J'étais venu par bateau, ajoute-t-il, parce qu'il n'y avait pas de route."

A Baie-Comeau, pendant que cinq hommes-grenouilles nageaient dans le fleuve en portant des pancartes où apparaissaient la photo de M. Mulroney, un "ami d'enfance" se présente à lui. Portant une casquette et des lunettes fumées, il s'adresse au chef conservateur en lui disant: "Te souviens-tu Brian de la rue Laurier?" Un moment d'hésitation de la part de M. Mulroney. Il relève la casquette de l'individu et s'exclame: "Ah! ben Ti-Dré". Le temps de rappeler un ou deux souvenirs d'enfance et tout le monde repart heureux.

Changement de couche

Retrouaille émouvante éga-

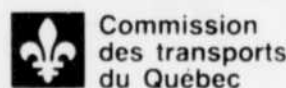
lement dans un foyer pour personnes âgées à Baie-Comeau. Brian Mulroney a retrouvé sa gouvernante. Enjouée, sur un ton amical, Mme Arsenault rappelle au chef conservateur: "Je t'ai bercé. Je t'ai donné à manger dans ta chaise haute. Je t'ai même changé de couche".

Même à Sept-Îles, Brian Mulroney s'en est tiré avec les honneurs de la guerre quand ses organisateurs avaient prévu une rencontre avec une bonne centaine de jeunes réunis dans une discothèque. Au son d'une musique rock, Brian Mulroney et Mila ont fait le tour de la discothèque dans le but de saluer les jeunes. Il a reçu un accueil poli. Après leur avoir adressé quelques mots, il s'est dirigé vers la piste de danse avec son épouse et effectué quelques pas de danse sur musique rock.

Au sein des organisateurs, on craignait que cette intrusion de M. Mulroney dans cette antre sacrée des jeunes se termine par quelques égratignures à la campagne de leur chef sur la Côte-Nord, campagne qui jusque-là avait fort bien fonctionné. Les organisateurs avaient su, toutefois, disperser dans la discothèque quelques inconditionnels de M. Mulroney. Ils ont su assez rapidement enterrer quelques huées qui ont fusé après le discours de M. Mulroney. Mais malgré tout, le chef conservateur ne semble pas avoir laissé indifférents ces jeunes.

M. Mulroney doit revenir dans sa circonscription de Manicouagan le 16 août. Cette fois, c'est la Basse-Côte-Nord qu'il visitera.

AVIS



À TOUS LES DÉTENTEURS DE PERMIS DE CAMIONNAGE EN VRAC DE LA RÉGION 03

Dans la cause Q-84-12337-0, une demande de permis de sous-poste à l'intérieur de la région 03 a été introduite à la Commission des transports du Québec par Sous-Poste de courtage Témiscouata Inc.

Dans sa demande, la requérante précise que la zone projetée, pour laquelle elle sollicite un permis de sous-poste, sera formée des municipalités suivantes:

Estcourt
Sully
Rivière Bleue
Les Étroits
Saint-Jean-de-la-Lande
Saint-Benoît-Packinton
Ville Déglis
Notre-Dame-du-Lac
Saint-Eusèbe
Cabano
Lots Renversés
Saint-Louis-du-Ha-Ha
Saint-Elzéar
Saint-Honoré
Saint-Pierre-de-Lamy
Squateck
Lejeune
Auclair
Saint-Juste-du-Lac
Saint-Marc-du-Lac-Long
Lac Sauvage
La Résurrection

Cependant, il est possible, après vérification des limites géographiques de la zone projetée, que cette énumération soit modifiée pour tenir compte de toutes les municipalités à l'intérieur de ce territoire.

En conséquence, tel que stipulé à l'article 41 des Règles de pratique et de régie interne de la Commission, nous donnons avis à chaque détenteur de permis de camionnage en vrac que le président de la Commission des transports du Québec a déterminé que cette demande sera entendue en audience publique à Notre-Dame-du-Lac, à l'hôtel de ville, 5, rue de l'Hôtel-de-Ville, le 22 août 1984, à 19 h 30.

TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE PEUT SE PRÉSENTER ET ÊTRE ENTENDUE À LADITE AUDIENCE SANS QU'IL SOIT NÉCESSAIRE DE PRODUIRE AU PRÉALABLE PAR ÉCRIT UNE OPPOSITION OU UNE INTERVENTION.

Pour faciliter le déroulement de l'audience, les détenteurs sont priés d'apporter avec eux leur(s) certificat(s) d'enregistrement de véhicule(s) pour l'année 1984.

L'Administrateur

1984-07-12

Québec

VILLE DE BEAUPORT appel d'offres

La Ville de Beauport demande des soumissions pour des travaux de prolongement des services dans la rue des Vandoises (Dossier # C204-87).

Les soumissionnaires intéressés pourront se procurer les plans, devis et formules de soumission au bureau des Consultants de la Ville, HALLISSEY, ASSELIN & DAIGLE INC., 285, chemin Ste-Foy, Québec G1R 1T5, moyennant un dépôt de 30.00\$ non remboursable.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de garantie de dix pour cent (10%) du montant de la soumission ou d'un cautionnement de soumission. Chaque soumission devra être accompagnée des lettres d'intention prévues au Cahier des Charges et exigées au devis particulier.

Les soumissions seront reçues par le soussigné à l'Hôtel de Ville, 577, avenue Royale, Beauport (Québec), jusqu'à seize heures (16h00), heure locale, le lundi 20 août 1984.

Toutes les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour, en présence des intéressés, à compter de seize heures (16h00), dans la salle du Conseil.

Le Conseil s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Beauport, le 6 août 1984.

Le Greffier de la Ville
Jacques Simoneau, o.m.a.

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE L'OUTAOUAIS APPELS D'OFFRES

Projet: Entretien et réparations des fenêtres existantes

Installation de contre-fenêtres

Propriétaire: Centre hospitalier régional de l'Outaouais

116, boul. Lionel-Emond
Hull (Québec)
J8Y 1W7

Le Centre hospitalier régional de l'Outaouais demande des soumissions pour l'entretien et les réparations des fenêtres existantes au Pavillon principal, situé au 116, boul. Lionel-Emond, Hull (Québec).

Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les entrepreneurs de construction au sens de la loi sur la qualification des entrepreneurs de construction (1975 L.Q. chapitre 53) qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements peuvent être obtenus au bureau du soussigné, (au local 913, 9e étage) moyennant un paiement de cinquante dollars (50\$) non remboursable, sous forme d'un chèque visé à l'ordre du Centre hospitalier régional de l'Outaouais.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de vingt-cinq mille dollars (25 000\$), fait à l'ordre du propriétaire ou, d'un cautionnement de soumission, établi au même montant, valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat.

Les soumissions (l'original et deux copies), dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues à Hull, au bureau du Directeur des services auxiliaires, jusqu'à 14 heures, heure en vigueur localement, le 30e jour du mois d'août 1984, pour être ouvertes au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni quelque autre des soumissions reçues.

Jean-Yves Bernier, Ing.
Directeur des services
auxiliaires
Centre hospitalier régional
de l'Outaouais
(819) 776-2557

VILLE DE BEAUPORT appel d'offres

La Ville de Beauport demande des soumissions pour des travaux de réaménagement d'aqueduc pour deux projets:

1- Rue Seigneurielle (Dossier # C204-71)

2- Avenue Ste-Thérèse (Dossier # C204-72)

Les soumissionnaires intéressés pourront se procurer les plans, devis et formules de soumission au bureau des Consultants de la Ville, HALLISSEY, ASSELIN & DAIGLE INC., 285, chemin Ste-Foy, Québec G1R 1T5, moyennant un dépôt de 30.00\$ non remboursable pour chaque projet.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de garantie de dix pour cent (10%) du montant de la soumission ou d'un cautionnement de soumission. Chaque soumission devra être accompagnée des lettres d'intention prévues au Cahier des Charges et exigées au devis particulier.

Les soumissions seront reçues par le soussigné à l'Hôtel de Ville, 577, avenue Royale, Beauport (Québec), jusqu'à seize heures (16h00), heure locale, le lundi 27 août 1984.

Toutes les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour, en présence des intéressés, à compter de seize heures (16h00), dans la salle du Conseil.

Le Conseil s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Beauport, le 6 août 1984.

Le Greffier de la Ville
Jacques Simoneau, o.m.a.

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE L'OUTAOUAIS APPEL D'OFFRES

Projet: Installation de gicleurs et canalisations d'incendie

Propriétaire: Centre hospitalier régional de l'Outaouais

116, boul. Lionel-Emond
Hull (Québec)
J8Y 1W7

Le Centre hospitalier régional de l'Outaouais demande des soumissions pour des travaux d'installation de gicleurs en sous-sol et canalisations d'incendie pour cabinets au Pavillon principal, situé au 116, boul. Lionel-Emond, Hull (Québec).

Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les entrepreneurs de construction au sens de la loi sur la qualification des entrepreneurs de construction (1975 L.Q. chapitre 53) qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements peuvent être obtenus au bureau du soussigné, (au local 913, 9e étage) moyennant un paiement de cinquante dollars (50\$) non remboursable, sous forme d'un chèque visé à l'ordre du Centre hospitalier régional de l'Outaouais.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de quinze mille dollars (15 000\$), fait à l'ordre du propriétaire ou, d'un cautionnement de soumission, établi au même montant, valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat.

Les soumissions (l'original et deux copies), dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues à Hull, au bureau du Directeur des services auxiliaires, jusqu'à 14 heures, heure en vigueur localement, le 30e jour du mois d'août 1984, pour être ouvertes au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni quelque autre des soumissions reçues.

Jean-Yves Bernier, Ing.
Directeur des services
auxiliaires
Centre hospitalier régional
de l'Outaouais
(819) 776-2557



Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES pour 10 h 30 heure de Montréal

TIR-84-19199
le mardi 28 août 1984
Institut de recherche
d'Hydro-Québec
Comté de Verchères

TRAVAUX DE MONTAGE EN MÉCANIQUE ET AUTOMATISME DANS LE BLOC "B" DU LABORATOIRE GRANDE PUISSANCE

Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 30 000 \$

RME-84-19189
le mardi 28 août 1984
Region Mauricie

SERVICES DE DÉNEIGEMENT AU SIEGE REGIONAL ET AU GARAGE SITUÉS AU 340, RUE SAINT-MAURICE À TROIS-RIVIÈRES

Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 4 000 \$

ECP-84-19210
le mardi 28 août 1984
Poste Madawaska
Comté de Témiscouata

INSTALLATION ÉLECTRIQUE ET TRAVAUX CONNEXES DE GENIE CIVIL (ADDITION 1984)

Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 200 000 \$

Toutes les conditions de chacun des appels d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON-REMBOURSABLE de 25 \$ pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h 30 à 16 h 30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
SERVICE CONTRATS
BUREAU 809
75 OUEST, BOUL. DORCHESTER
MONTREAL, QUÉBEC, CANADA
H2Z 1A4

Pour renseignements: Téléphone: (514) 289-2895

La garantie de soumission surmentionnée doit être, au choix du soumissionnaire soit un chèque visé tiré par le soumissionnaire sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire ou un chèque officiel d'une banque à charte du Canada, payable à l'ordre d'Hydro-Québec, soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué.

Seules les personnes, sociétés et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le directeur, Approvisionnement
Roger A. Labrie

DOSSIERS

L'énergie solaire à votre porte (2) Clientèle et technologie ont évolué

En une quinzaine d'années, il n'y a pas que la technologie solaire qui a changé; le profil même des adeptes de la maison solaire a changé du tout au tout. Mais il reste encore un obstacle de taille avant que la maison bioclimatique ne devienne vraiment populaire: les mentalités. Notre collaborateur Michel Beaulieu explique dans ce dernier de deux dossiers sur l'énergie solaire comment nos mentalités et nos habitudes de vie ont freiné jusqu'ici le développement de la maison solaire.

par Michel Beaulieu

(collaboration spéciale)

Au cours des 15 dernières années, la technologie solaire est passée du domaine de préoccupation des communautés hippies bigarrées à celui des centres de recherche gouvernementaux, des maisons bardées de collecteurs aux habitations bioclimatiques intégrées à l'environnement. Au cœur de cette évolution, toujours le même vieux soleil. Mais gravitant tout autour, fluctuant avec les années, des philosophies et des techniques diverses, une clientèle changeante.

"Il y a quatre ans, lors d'une rencontre que nous avions organisée sur le thème de l'énergie solaire, l'assistance était en majorité constituée de jeunes dans la vingtaine. Aujourd'hui, parmi les 200 participants, il n'y en a guère qu'une poignée!"

Un peu à l'écart de la grande salle de l'École d'architecture où se déroulait en mai, une partie des activités du premier colloque sur les maisons solaires de Montréal, Ch-

ristian Ouellet, architecte, m'expliquait le portrait type de l'individu intéressé au solaire, version 1984.

En tant que directeur de l'Institut Grace, un groupe de recherche indépendant en aménagement du cadre de vie (habitat, travail, alimentation, médecine douce, éducation), Ouellet a eu l'occasion de suivre de près l'évolution de l'intérêt pour le solaire au Québec et ailleurs. Une préoccupation qui ne se borne d'ailleurs pas à la seule réflexion théorique: l'institut dispense, depuis janvier 84, en collaboration avec la faculté d'aménagement de l'université de Montréal, des cours de construction de maisons et de serres solaires, de même que de maisons recouvertes de toits de terre. À Québec, des cours similaires seront dispensés à partir du début septembre.

Qui s'inscrit à ces cours? "Les écolos, qui formaient au cours des années 70 le gros de la 'clientèle' solaire, ne font plus partie du tableau, explique Christian Ouellet. Celui qui se passionne pour le sujet de nos jours, c'est l'amateur de revues style 'Popular Mechanic',

l'homme curieux scientifiquement, celui qui désire construire quelque chose de bien, pas nécessairement dans un but d'économie, l'individu créatif à la recherche d'une certaine qualité de vie". L'âge moyen? "Entre 30 et 45 ans, comme la majorité des participants au colloque".

Des expériences

Mais ces "amateurs" ne sont plus les seuls à vouloir prendre la tangente solaire. Le solaire a depuis longtemps cessé d'être l'apanage des rêveurs. Depuis plusieurs années, gouvernements, centres de recherche et universités se sont également mis de la partie.

Au Conseil national de la recherche du Canada (CNRC), de multiples expériences ont été menées sur divers types d'installations et de maisons solaires. En particulier, les techniques mises au point au cours des années 70 ont été passées au peigne fin, afin de déterminer leur efficacité réelle sous nos climats. Même chose en ce qui concerne les systèmes utilisés à l'étranger.

Les résultats de ces expériences ont parfois servi à discréditer complètement certaines techniques, parfois permis d'optimiser le rendement d'autres. Ainsi, on a déterminé que le mur Trombe, un système très populaire en France et aux États-Unis, constitué d'un mur de ciment placé immédiatement derrière une surface vitrée, le mur jouant le rôle d'accumulateur de chaleur, n'est guère efficace sous nos latitudes, en raison des pertes de chaleur importantes pendant la nuit et en hiver.

Par ailleurs, la superficie des surfaces vitrées utilisées pour le gain

passif, une technique très utilisée pendant les années 70, a été réduite à 7 pour 100 de la superficie totale du plancher de la maison, valeur optimale pour emmagasiner l'énergie. Dans le solaire comme ailleurs, "plus" ne signifie pas nécessairement "mieux".

D'autre part, le CNRC mène également d'autres études dans le but d'élaborer de nouveaux systèmes qui permettront, dans un proche avenir, de maximiser les gains directs en énergie. Ainsi ce futur immeuble à appartements de la région de Toronto dont, uniquement grâce à la réduction de la consommation d'énergie et aux gains passifs, la consommation d'énergie totale sera à peu près le tiers de celle d'immeubles similaires déjà existants.

A l'université Laval

À l'université Laval, une maison solaire se dresse depuis trois ans et demi sur le toit de la faculté de génie du campus. Fait à noter, les systèmes expérimentés à cet endroit sont des systèmes actifs, comme quoi toute recherche de ce côté, malgré les difficultés, n'a pas été abandonnée.

Les grands collecteurs placés sur le toit de la maison expérimentale sont reliés à des bassins d'eau situés à l'intérieur, dans le laboratoire. Cette eau circule dans le collecteur, se réchauffe et vient retransmettre son énergie à l'intérieur. Ce procédé ne saurait cependant à lui seul suffire aux besoins énergétiques de l'habitation toute l'année durant. Comme appoint, on utilise une pompe à chaleur, un appareil qui, de la même façon que le réfrigérateur, retire de la chaleur de l'intérieur pour l'expulser vers l'extérieur, extirpe la chaleur de l'eau, même à basse température, pour chauffer la maison. "Un système qui a l'avantage de rendre la maison complètement autonome", m'explique le professeur Gilles Faucher, l'un des responsables du projet.

Evidemment, ce système actif n'est pas aussi simple que la solution passive, et le fonctionnement de la pompe à chaleur exige de l'énergie électrique (1 kilowatt d'électricité pour 3 kilowatts produit). Pareille option, tenant compte des coûts encourus, a-t-elle de l'avenir?

"Notre système pourrait être rentable, si ce n'est au niveau de la maison individuelle, du moins à l'échelle des blocs d'appartements", plaide Faucher. "Nous en sommes déjà à notre deuxième génération de pompes à chaleur. Nous visons à rendre la maison autonome même pendant les grands froids, parce que c'est à ce moment que le réseau de l'Hydro est surchargé. En accouplant pompe à



Le Soleil, Jacques Deschênes
Celui qui se passionne pour le solaire aujourd'hui, c'est surtout celui qui veut construire sa propre maison.

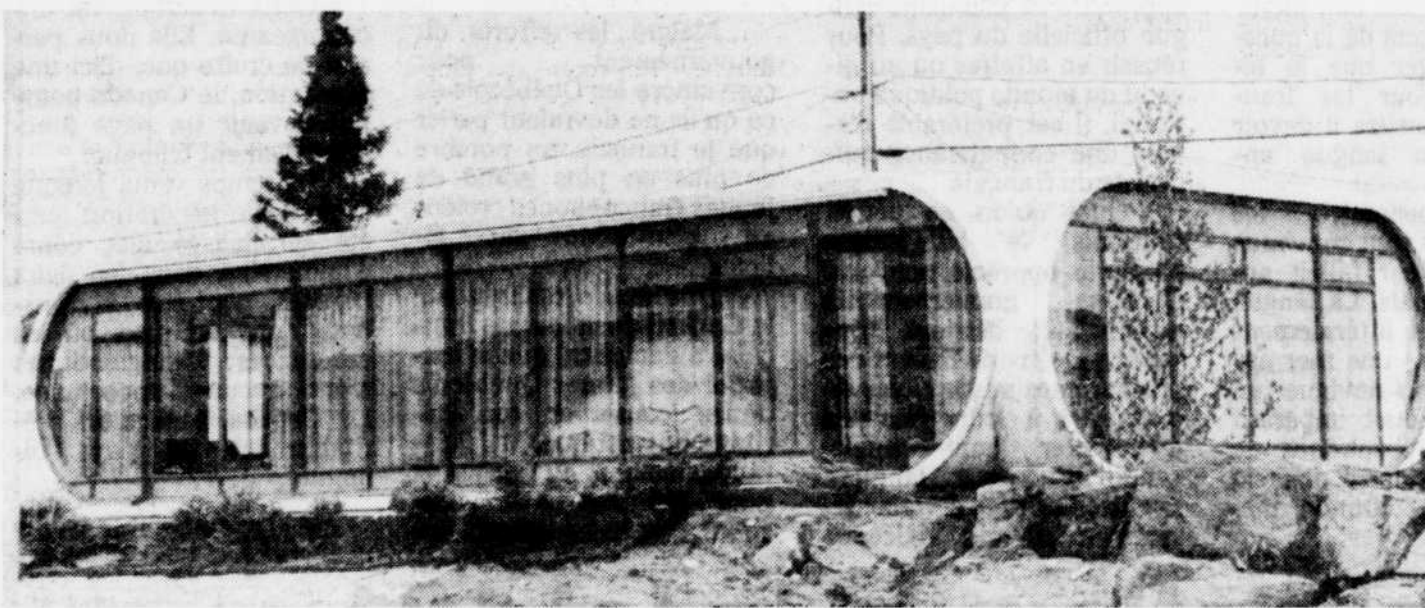
chaleur et système actif, nous visons à optimiser le système, à le rendre plus efficace, et rentable".

Et ailleurs

Ailleurs, l'expérimentation solaire se poursuit avec plus ou moins d'ardeur selon les pays. Des maisons solaires ont été construites d'Espagne en Norvège, mais c'est en France que la recherche, fortement appuyée par le gouvernement, se fait la plus sérieuse. Des quartiers complets de certaines villes ont été "solarisés". Aux États-Unis, outre le Nouveau-Mexique et la Californie, terre de prédilection de l'énergie solaire, certaines habitations bioclimatiques ont commencé à surgir dans le nord. Au Minnesota, la maison souterraine, super isolée et bien éclairée, jouit d'une popularité certaine.

Au Canada, la Saskatchewan a longtemps tenu le rôle de leader. Mais l'arrivée du gaz naturel bon marché a eu un certain effet de ralentissement, même si le verre (serres ou parois vitrées) est toujours en demande.

Si les laboratoires se chargent de mettre au point l'architecture et la quincaillerie solaires de demain, c'est le particulier qui, dans sa cour, passe à la pratique. Un énoncé particulièrement vrai au Québec où entre 80 et 90 pour 100 des maisons solaires construites le sont par des auto-construiteurs!



Dans le solaire comme ailleurs, "plus" n'est pas toujours synonyme de "mieux". Ainsi les surfaces vitrées ne devraient pas dépasser 7 pour 100 de la superficie totale du plancher de la maison.

Reste à changer les mentalités

"En ce qui concerne l'énergie solaire passive, les recherches sont terminées. Reste à changer les mentalités!" Ces propos de Donald Watson, un scientifique œuvrant au programme d'énergie solaire américain, traduisent le fossé qui est en train de se creuser entre le monde de la recherche et celui de l'application pratique, la première progressant nettement plus rapidement que la seconde.

L'introduction, à grande échelle, de principes bioclimatiques dans l'architecture, si jamais elle se réalise, ne sera pas une mince affaire. Pour y arriver, bien des changements devront se produire, tant au niveau des entrepreneurs en construction, que des autorités municipales, des législateurs et de... Jo Public!

"Le monde de la construction, rappelle Jim Rolletson du CNRC, n'est pas le milieu le plus innovateur qui soit. Cependant, d'une certaine façon, il a raison d'être prudent. Au niveau de l'individu, la construction d'une maison est un investissement trop élevé pour l'envisager à la légère", poursuit-il en rappelant le cas tristement célèbre de la mousse isolante d'urée formaldéhyde.

De l'avis de Christian Ouellet de l'Institut Grace, "les entrepreneurs sont en train de s'initier lentement au solaire. Les entrepreneurs ont mis cinq ans à se lancer sérieusement dans la construction de maisons bien isolées. Et pourtant, maintenant, ils savent bien les construire. La progression peut être très rapide, d'autant plus qu'aujourd'hui, sans avoir répondu à tout, les recherches et expériences des dernières années nous ont permis de procéder à une certaine synthèse et d'élaborer des maisons simples et efficaces.

"Pour donner une idée du chemin parcouru, disons que certains ministères considèrent ce qui s'est fait jusqu'à tout récemment en ma-



Verrons-nous un jour au Québec des quartiers complets zonés solaires?

tière d'énergie solaire comme étant la génération zéro!"

Zonage solaire

Depuis 1979, la ville de Brampton, en Ontario, s'est dotée de quartiers zonés solaires. La nouvelle législation garantit à ces endroits l'accès à la lumière — à quoi bon la construction d'une maison conçue en fonction du soleil si, juste de l'autre côté de la rue, une tour de cinq étages s'érige et vous condamne à l'ombre éternelle! — et l'orientation est-ouest de la rue.

Bien que mis sérieusement à l'étude à Vancouver, Ottawa, Toronto et Edmonton, le zonage so-

laire n'est devenu réalité dans aucune autre ville canadienne. À Brampton même, les autorités municipales admettent que la nouvelle réglementation, maintenant au-delà de toute contestation, n'a pas eu tous les effets escomptés.

"Peu de systèmes solaires passifs se sont érigés", doit admettre Pat Schwartzburg, planificatrice à Brampton. "Cependant, là n'est pas le problème de fond. Le problème de fond, c'est que nous construisons des maisons qui dureront 100 ans, et nous voulons qu'elles soient adaptées, ou aient la possibilité de s'adapter, à ce que sera demain."

Des habitudes à changer

Autre problème de taille: l'habitat bioclimatique, en dérogeant aux schémas traditionnels, remet en question nos habitudes en matière d'habitation. "Il est très difficile de concilier l'énergie solaire, exigeant des espaces ouverts et vitrés, aux moeurs des Français, maniaques de la protection de l'intimité", faisait remarquer ironiquement Jean-Pierre Cordier, architecte responsable de la construction de nombreuses maisons solaires dans le sud de la France, lors d'une conférence prononcée

dans le cadre du colloque de Montréal.

Même problème aux États-Unis: les maisons souterraines du Minnesota, munies de puits de lumière et de systèmes d'aération, bénéficient d'autant d'air et de lumière que les maisons conventionnelles. Et pourtant, pour la grande majorité des gens, ce type d'habitation est un choc culturel trop grand, que même les promesses d'importantes économies d'énergie et de qualité de vie accrue ne parviennent pas à vaincre.

Heureusement, toutes les habitations bioclimatiques ne sont pas aussi excentriques. Dans le sud de la France, Cordier utilise de la terre cuite et des tuiles rouges, des matériaux traditionnels, pour construire ses maisons solaires. En Angleterre ou en Saskatchewan, les maisons solaires se distinguent à peine des maisons traditionnelles. Ici même, les architectes semblent, plus ou moins consciemment, vouloir rester, jusque dans une certaine mesure, à l'intérieur d'horizons connus. Lors du colloque, Cordier fit par exemple remarquer que, de toutes les maisons solaires nord-américaines présentées, aucune n'avait de forme circulaire, modèle qui permet pourtant de limiter la surface d'échange et d'économiser l'énergie.

Jusqu'à quel point l'architecture solaire parviendra-t-elle à s'infiltrer dans notre quotidien? Demeurera-t-elle l'apanage des centres de recherche et des auto-construiteurs? Un indice: récemment, à Toronto, des architectes ont réalisé un restaurant conçu pour emmagasiner de l'énergie solaire de façon passive. Le propriétaire économise 50 pour 100 de l'énergie utilisée normalement par d'autres édifices semblables. Le nom du restaurant? McDonald!

FIN

Michel Beaulieu

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur:

Jacques-G. Francoeur

Rédacteur en chef et Éditeur adjoint:

Alain Guilbert

Président et directeur général:

Paul-A. Audet

Directeur de l'information:

Gilbert Athot

Vice-président et trésorier:

Charles-A. Poulin

Directeur de l'édition:

Jacques Dumais

Mulroney reprend sa place



par
Jacques DUMAIS

Un sondage national rendu public par le réseau anglais de télévision CTV, en fin de semaine, indique une nette remontée des conservateurs (45 pour 100) et une chute libre des libéraux (36 pour 100) dans les intentions de vote des Canadiens. Ce sondage fait suite aux deux débats télévisés, il y a une quinzaine, entre MM. John Turner, Brian Mulroney et le chef du NDP, M. Ed Broadbent, qui voit la cote de son parti grimper de 11 à 17 pour 100.

A moins d'un mois des élections générales, ce sondage n'est pas la bible mais à tout le moins un sérieux avertissement pour M. Turner dont la campagne traduit à la fois un problème d'images bien perceptible à la télévision anglophone et un malaise organisationnel non étranger à la démission, samedi, de son principal lieutenant, M. Bill Lee. Reniant ses promesses antérieures de renouveau dans son entourage, M. Turner a fait appel au sénateur Keith Davey, le stratège des campagnes électorales de M. Trudeau.

Avec M. Davey, M. Turner pourra peut-être revenir de l'arrière d'ici le 4 septembre. Car la proportion toujours considérable des indécis (33 pour 100) dans le sondage CTV n'assure pas encore M. Mulroney d'une victoire. Le démarrage des campagnes publicitaires de chaque parti à la télé et la tenue, à la mi-août, d'un troisième débat des chefs, cette fois, sur la condition féminine, contribueront sans doute à accentuer le caractère extrêmement volatile d'un électoral ayant à choisir entre un bonnet blanc et un blanc bonnet, M. Broadbent n'ayant aucune chance de former le prochain gouvernement.

Mais en s'adjoignant M. Davey, M. Turner ne peut plus évoquer l'aspect novateur de son leadership. Prisonnier de la machine de son prédécesseur, il se condamne carrément à la défense d'un régime dont les électeurs ne veulent plus. Le fait qu'il ait fausement établi son absence de choix personnel lorsqu'il entérina les récompenses politiques de M. Trudeau n'améliore nullement cette image d'un homme qui manque de courage politique.

M. Mulroney, en revanche, est fort de la faiblesse de son principal adversaire. Au gré d'une organisation qui baigne dans l'huile et de ses succès de téléaste, le chef conservateur peut plus facilement s'appliquer à convaincre le Canada anglais qu'il a aussi l'étoffe d'un chef d'Etat et qu'il saura ravir quelques sièges au Québec, le seul chaînon manquant à un Parti conservateur (PC) vraiment "national".

Le sondage de CTV tend à redonner au PC la longueur d'avance qu'il détenait depuis la récession au Canada et ce jusqu'à la démission de M. Trudeau, il y a quelques mois. M. Mulroney y a mis le temps avant de prouver, timidement il est vrai, qu'il a du contenu. Le leadership qu'il assume désormais sur ses troupes souvent réactionnaires en matière de droits linguistiques apparaît notable. S'il bégaye encore en matière d'économie et de relations étrangères, s'il refuse de chiffrer le coût de ses promesses électorales, les zigzags et les gaffes spectaculaires de M. Turner confèrent à M. Mulroney une crédibilité par défaut.

Si M. Turner ne parvient pas, en août, à rectifier son tir, le chef conservateur sera le principal bénéficiaire du "mythe Turner" que le premier ministre désigné aura lui-même détruit par étapes depuis son retour d'exil, en mars.



revue de presse

Essai sur le bilinguisme

Pour les Canadiens de l'Ouest, le bilinguisme consiste souvent pour un anglophone à se familiariser avec la langue française. Ils doivent toutefois considérer les deux aspects de la question et songer que le bilinguisme, pour les francophones, consiste à devoir apprendre la langue anglaise.

Historiquement, les francophones sont convenus de ce qu'il leur fallait apprendre l'anglais. La langue française était littéralement engloutie dans une mer anglophone. Pour naviguer en ces eaux, il était impératif pour les francophones de pouvoir s'exprimer dans la langue de la grande majorité.

A l'heure actuelle, ce phénomène social s'est renversé. Ce sont les anglophones qui, maintenant, ont l'impression d'avoir à apprendre la deuxième langue officielle du pays. Pour réussir en affaires ou au niveau du monde politique national, il est préférable d'avoir une connaissance suffisante du français.

Quoi qu'on en pense, toutefois, le bilinguisme n'est pas apprécié par tous. Certains gouvernements provinciaux hésitent toujours à mettre de l'avant des programmes susceptibles de permettre à leurs citoyens d'améliorer leur connaissance des deux langues. D'autres offrent de tels services avec une réticence

plus qu'évidente. Nulle part plus qu'au Québec, où la controversée loi 101 est en vigueur, ces hésitations sont-elles plus évidentes.

Malgré les efforts du gouvernement pour convaincre les Québécois de ce qu'ils ne devraient parler que le français, un nombre de plus en plus grand de jeunes francophones croient au bien-fondé du bilinguisme.

Une étude réalisée par le Conseil de la langue française a démontré que la majorité des jeunes Québécois désire conserver son héritage linguistique. Mais, paradoxalement, au moins 40 pour 100 d'entre eux désirent que leurs enfants ap-

prennent l'anglais. Il y a cinq ans, les jeunes Québécois n'étaient que 20 pour 100 à partager cette philosophie.

Cette évolution est encourageante. Elle nous permet de croire que, d'ici une génération, le Canada pourrait devenir un pays fonctionnellement bilingue.

Le temps venu, lorsque la nouvelle génération aura été sensibilisée aux cours d'immersion dans les deux langues, peut-être vivrons-nous dans un pays où les différences linguistiques n'ont aucune importance. Le Canada sera alors véritablement un pays bilingue.

(The Medicine Hat News)

Invalidation de la loi 101

Le jugement de la Cour suprême du Canada invalidant les clauses de la réglementation québécoise qui restreint l'accès à l'école anglaise constitue une victoire pour l'équité.

Cette décision, qui juge inconstitutionnelle la clause "Québec" de la loi 101 sous prétexte qu'elle viole certaines dispositions de la Charte canadienne des droits et libertés, ne doit pas être perçue comme une défaite par les francophones québécois ou même par le gouvernement séparatiste du PQ.

Cela signifie simplement que les Canadiens de langue anglaise éduqués à l'extérieur du Québec pourront, pour la première fois depuis 1977, faire éduquer leurs enfants dans des écoles anglaises du Québec. Jusqu'à maintenant, la loi 101 réservait ce droit — exception faite pour les citoyens de passage — aux enfants dont les parents avaient précédemment été éduqués en anglais au Québec.

En plus, ce jugement n'empêche pas le gouvernement québécois d'en-

courager l'enseignement du français en décrétant que les enfants d'immigrants, dont la langue maternelle est autre que le français, doivent être éduqués dans les écoles francophones.

La charte garantit le droit de choisir d'éduquer ses enfants dans une des deux langues officielles seulement dans les régions où la minorité est en nombre suffisant.

Le jugement unanime de la Cour suprême permet d'harmoniser deux phénomènes différents: la pro-

tection des droits des anglophones et les efforts constants des derniers gouvernements québécois pour protéger la langue et la culture québécoises contre l'assimilation.

Les familles anglophones pourront exercer leurs droits et faire éduquer leurs enfants en anglais. Pour leur part, la majorité anglophone pourra consacrer ses efforts à l'assimilation des autres minorités linguistiques.

The Calgary Herald

notes de lecture

L'autochtone: savoir qu'on ne le connaît pas



(collaboration spéciale)

par
Laurent LAPLANTE

Au moment où les évêques canadiens invitent nos autorités politiques, qui n'y comprennent d'ailleurs rien, à respecter le droit des autochtones à l'autodétermination, au moment aussi où personne ne sait trop comment associer ces mêmes autochtones aux fêtes qui resuscitent Jacques Cartier, ce livre vient planter quelques bonnes balises et guider la réflexion. Il ne clarifie pas tout, il ne fournit surtout pas les derniers détails de la réforme nécessaire, mais il donne aux Blancs de bonne volonté la chance de savoir qu'ils ne savent pas. C'est de là que peut surgir une vraie compréhension.

Premier test que doit subir le lecteur: le titre. Nations autochtones en Amérique du Nord, c'est, en effet, un titre à la fois juste et trompeur. Autant on pardonnera

à celui qui l'interprète mal au moment où il entreprend sa lecture, autant il serait décevant que l'équivoque survive à la lecture. Celui qui commence à lire l'ouvrage a le droit de croire qu'on lui parlera indistinctement de tout ce que l'Amérique du Nord recèle de vie autochtone; celui qui a lu le livre devrait comprendre l'intention des auteurs: ils parlent d'Amérique du Nord pour ne pas imposer aux autochtones un découpage territorial qu'ils n'ont jamais accepté. Comment, en effet, parler des Indiens du Canada quand la même nation indienne est implantée aussi bien au Canada et aux États-Unis? Au nom de quoi le Blanc peut-il tronçonner la réalité autochtone et expédier un tronçon à Washington et l'autre à Ottawa? Le titre, bien qu'équivoque, manifeste compréhension et respect des vues autochtones.

Le livre va plus loin et plus profondément, sans doute parce qu'il laisse presque toujours la parole aux autochtones eux-mêmes. Il réussit, en effet, pour l'une des rares fois, à nous faire au moins

soupçonner l'énorme différence culturelle qui sépare le Blanc de l'autochtone. Un chef indien, par exemple, n'est pas un homme qui a avancé sa candidature et qui a obtenu une majorité ou une pluralité des voix. C'est un homme sans pouvoir et dont la principale qualité est de savoir écouter. Il ne propose pas ses services, puisque c'est la mère du clan qui choisit d'être représentée par lui. Il n'obtient ni majorité ni pluralité, car ce sont là des concepts dont les autochtones n'ont que faire: le consensus seul fait disparaître le rapport de force et laisse à l'élu la possibilité de comprendre et de représenter tous les points de vue.

A lire et à écouter ainsi les auteurs autochtones que regroupe ce livre, on découvre plus étonnant encore: dans les sempiternelles querelles entre Blancs et autochtones au sujet de la possession de tel ou tel territoire, peut-être entretient-on un profond malentendu. Pendant que le Blanc s'attend à ce que la possession du sol lui donne un usage exclusif et un contrôle jaloux de tout ce qui s'y trouve, l'au-

tochtone, lui, semble vouloir dire deux choses: la terre, notre mère, n'appartient à personne et aucun "locataire" de la terre ne devrait rendre la vie impossible aux autres "usagers" de la même terre. S'il en est ainsi (ou si, du moins, les vues autochtones s'apparentent à ce que le livre en fait percevoir), comment rêver d'"entente" entre Blancs et autochtones à propos de titres de propriété que les autochtones, de toute manière, n'ont jamais prétendu détenir? Comment fixer comme objectif aux négociations entre Blancs et autochtones qu'elles "éteignent" les droits ancestraux des autochtones sur tel ou tel territoire?

Ne sautons d'ailleurs pas trop vite aux conclusions. N'allons pas croire, par exemple, que seuls les hommes politiques sont coupables, parce que les hommes politiques se laissent emporter par leur obsession du pouvoir et du contrôle. Qu'on en juge: "Les envahisseurs ne respectent pas le droit qu'ont nos ancêtres de reposer en paix. Dans bien des régions, les profanateurs de tombes ont toute li-

berté de désacraliser les lieux de repos de nos morts. Les objets que nous leur avons donnés pour leur voyage, leurs habits, nous les retrouvons dans des expositions et des musées. Il s'y ajoute l'insulte des fausses informations sur notre peuple qui fourmillent dans ces expositions... Chaque jour, des enfants sont promenés par troupeaux à travers ces collections et on les habitue à trouver ces pratiques normales et acceptables."

On s'étonnera sans doute, au passage, de certaines affirmations: invention du zéro par les autochtones américains, influence des institutions autochtones sur la constitution américaine, etc. L'essentiel n'est cependant pas de dénoncer à grands cris la tendance de cette culture à pousser très loin, comme toutes le font, l'éloge de son potentiel; l'essentiel est de constater que nos gros sabots piétinent allègrement une autre culture et n'en sont même pas chatouillés.

N'Tsukw et Robert VACHON, Nations autochtones en Amérique du Nord, Fides, 1983, 325 p.

VOTRE PAGE

A nos lecteurs
et nos lectrices

LE SOLEIL publie avec plaisir les opinions de ses lecteurs et de ses lectrices. Les lettres doivent être signées et accompagnées des nom, adresse complète et numéro de téléphone de leurs auteur(e)s. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et d'abréger les lettres. Priorité sera donnée aux lettres courtes. Adresser à: Votre page, LE SOLEIL, 390 rue Saint-Vallier est. Québec, G1K 7J6. Téléphone: 647-3388.

La musique

Nouveauté

Ayant assisté, dans le cadre des célébrations de Québec 84 se déroulant au Vieux-Port, au spectacle "Super-Voix" donné le samedi 14 juillet dernier et ayant été réellement charmé par sa qualité et sa diversité, je tiens à remercier les responsables de la Corporation 1534-1984 de nous avoir offert une si belle soirée et à les féliciter de l'audace dont ils ont fait montre en s'aventurant parfois dans des domaines artistiques encore peu connus.

Je parle d'audace non pas parce que les musiques de David Hykes ou de Philip Glass pouvaient en soi constituer des déceptions, bien au contraire, mais parce que l'innovation a de tout temps eu à supporter le blâme et le rejet. Il ne s'agit pas d'un phénomène purement québécois mais peut-être bien universel. Qu'on se souvienne par exemple de l'accueil parisien plutôt réservé fait au Sacre du Printemps de Stravinski en 1913. La multiplicité des exemples possibles n'excuse cependant ni ne légitime l'étroitesse d'esprit et l'impolitesse dont font preuve avec beaucoup de dextérité ceux qui refusent avec véhémence toute forme de recherche musicale.

Les auditeurs du concert de ce samedi ont malheureusement (je l'espère) eu à supporter à plusieurs reprises les gesticulations indésirables, parce que méprisantes, de plusieurs spectateurs rebuts surtout par la musique fondamentale d'inspiration tibétaine du David Hykes

Harmonic Choir. De telles réactions (applaudissements de dérision en pleine exécution, sifflements, etc.) étaient d'ailleurs particulièrement condamnables en cette soirée organisée en l'honneur d'Amnistie Internationale: alors qu'un tel organisme se dévoue pour la défense de la liberté et de la tolérance sans laquelle la première ne demeure qu'un pur idéal, il me fut assez insupportable de voir à quel point le respect de la différence avait pu être bafoué. Sans chercher à tout peindre en noir, j'oserais même dire que plusieurs de ces manifestants trouvaient plaisir à chahuter de la sorte et à prôner le sectarisme le plus bête car rien ne les empêchait de quitter les lieux jusqu'à l'apparition d'un nouvel artiste, la plupart d'entre eux n'ayant probablement pas payé spécifiquement pour voir ce concert.

J'ose espérer que ces quelques notes auront à la fois pu sensibiliser quelques-uns sur l'importance du respect pour une liberté qui se veut rayonnante, tenir lieu de remerciement à la Corporation 1534-1984 pour son avant-gardisme et encourager tous les créateurs dans leur nécessaire hardiesse face à toutes les intransigeances. Le rejet du conformisme que prêche avec tant de vigueur et de beauté l'artiste français Renaud est en ce sens admirable.

Eric Turgeon (étudiant)
Sainte-Foy

Léonard Bilodeau

Quelques lignes afin de remercier publiquement notre ténor québécois pour l'immense plaisir qu'il nous a procuré, à mon épouse et à moi-même, lors de son récital du 7 juillet dernier à la Chapelle du Petit Séminaire de Québec.

Léonard Bilodeau, en grande forme vocale, a su nous charmer autant par le choix des pièces au programme que par leur interprétation.

Dès le tout début, dans "Where'er you walk" et "Love in her eyes sits playing" de Haendel, nous pouvions admirer la justesse de la voix, la netteté des vocalises et un souffle inépuisable.

Il a su rendre avec beaucoup d'âme et de sensibilité les airs "Recondita Armonia" de la Tosca, "Una Furtiva Lagrima" de l'Elisir d'Amore et la prière "O Souverain, O Juge, O Père" du Cid. Mais c'est surtout dans "Chanson" et la romance de Nadir des Pêcheurs de Perles qu'il a

mis en évidence la beauté naturelle de son timbre et la perfection de sa technique du mezza-voce. Léonard Bilodeau y trouve là son meilleur emploi. Sa voix a atteint une grande maturité et, d'après l'enthousiasme de l'assistance, je ne suis sûrement pas le seul qui aimerait l'entendre à nouveau dans ce rôle.

Les quelques classiques italiens, français ou anglais et les airs d'opéra exécutés avec une excellente diction dans chaque langue, nous ont communiqué sa joie de vivre.

C'est par deux ovations debout bien méritées que l'assistance a manifesté sa pleine satisfaction à Léonard Bilodeau et à son accompagnateur, le pianiste Eric Trudel, pour le soleil qu'ils ont apporté ce soir-là dans la Chapelle du Petit Séminaire. Bravo Léonard Bilodeau et merci!

Jean-Yves Gauthier
Charlesbourg

... un talent d'ici

(...) Dès le départ, d'émotion, des pièces de Handel soulevaient littéralement l'assistance. Passant d'un style à l'autre avec toute l'aisance et la maîtrise que lui confère une longue expérience, à l'intermission, les mélomanes ne tarissaient d'éloges pour cet artiste québécois digne de figurer parmi les plus grands noms à l'opéra. D'ailleurs, pour-quoi toujours importer les talents quand nous avons les plus beaux "chez-nous", à notre porte, pourrait-on dire?

Qui n'a entendu Léonard Bilodeau interpréter des classiques italiens, le très beau chant Elisir d'Amore. Je crois entendre encore de l'opéra des Pêcheurs de Perles, il fut très certainement

privé d'un délice à nul autre pareil. Lors de ce récital, à son répertoire, l'opéra de Tosca, Prière de l'opéra, Le Cid de Massenet, poursuivant avec du negro spirituel, quelques classiques américains, il terminait en interprétant: "Je t'ai donné mon coeur". Plus qu'un chant, on aurait dit une vérité nous atteignant au plus profond de l'être. Traduisant le bonheur, des ovations délirantes prolongeant en nous l'écho à l'infini de mémoire, aujourd'hui, nous nous prenons à rêver de le revoir très bientôt dans le rôle de Nadir, le très bel opéra de Bizet: "Les Pêcheurs de Perles". (...)

Hélène Ferland-Frève
Québec

Une musique ignorée

Dernièrement, j'ai écouté une petite merveille au point de vue vocal et musical. La chanson s'intitulait: CHANTE LA VÉRITÉ AUX ENFANTS et l'interprète nul autre que ce Québécois: Richard Gazes. Quel délice à entendre. Je trouve déplorable que nos stations radiophoniques ne s'attardent pas plus sur ce disque québécois. Car dans son contenu, il est question de notre génération future. Richard Gazes nous livre un message profond d'humanisme. Un monde où la vérité serait le maître d'oeuvre et où l'être humain digne de ce nom vivrait dans une parfaite harmonie. N'est-ce pas ce que nous recherchons tous? Ce disque est d'une actualité rafraîchissante.

Une invitation particulière est lancée au grand connaisseur

du domaine artistique, M. François Rémy pour qu'il écoute, avec ses oreilles et son cœur, attentivement les paroles de cette chanson. Qu'il se laisse abreuver par les magnifiques paroles pour en faire une analyse sérieuse et objective. De là notre musique québécoise nous bercera probablement et notre jeunesse prendra goût à fredonner ces rythmes.

Je conseille fortement à tous ceux et celles que la bonne musique intéresse d'écouter attentivement ces deux chansons et d'inonder dans un mouvement de masse les stations AM-FM d'appels pour faire jouer cette musique savoureuse à l'oreille et au cœur.

Claude Vézeau
Neufchâtel

Ça et là

B.A. à souligner

J'ai été témoin dimanche dernier dans un autobus de la CTCUQ d'un fait qui mérite d'être souligné.

C'était vers 19h45: une petite fille était toute désolée parce qu'elle avait manqué sa correspondance et qu'elle serait en retard au pensionnat "Mont

d'Youville" où elle devait rentrer au plus tard à 20h.

Le chauffeur d'autobus du parcours "50" a alors posé un geste humanitaire. Il a mis cette fillette de 11 ans dans un taxi qu'il a payé de sa poche.

Bravo, M. le chauffeur.

Michel Bellemare
Beauport

La Davie au Québec

(Lettre adressée au conseil d'administration de Dome Petroleum)

C'est avec stupéfaction que j'ai appris, en feuilletant l'hebdomadaire "Financial Times" et le "Financial Post" du 7 juillet et du 16 juillet, les transactions entre Dome et Versatile Corp. pour la vente des chantiers maritimes "Davie" pour une valeur symbolique de \$1.

J'avais souscrit à un montant assez substantiel d'actions de Dome, lors de l'achat en 1981 par cette dernière des chantiers navals Davie, avec l'espoir de participer à son développement. Dome faisait miroiter lors de son investissement qu'une nouvelle ère commençait pour les chan-

tiers, mais évidemment rien ne se concrétisa. En effet, la conduite corporative de Dome fut loin d'être irréprochable: aucun influx d'argent frais, peu de nouveau contrat, aucune aggrégation sur les marchés et un niveau d'emploi en chute. Somme toute, la situation aux chantiers est, suite à l'administration Dome, déplorable.

Dome poursuit son insulte en cherchant à vendre Davie à des intérêts de Vancouver. A mon avis, Dome aurait avantage à trouver un acheteur québécois qui pourrait relancer Davie. Dome, un peu de respect pour le Québec S.V.P.

Christiane Faubert
Montréal

Conscience sociale

(Lettre adressée à la compagnie Rothmans Canada Limitée de Québec)

J'ai été témoin, comme beaucoup d'autres Québécois d'ailleurs, de la transformation du quartier Saint-Roch aux environs de votre entreprise: la série de condominiums le long de la rivière Saint-Charles, l'aménagement des rues Prince-Edouard et Dorchester et de l'autoroute Laurentienne, la passerelle pour piétons, etc.

Plus récemment encore, j'ai assisté avec étonnement et intérêt à la fin des travaux d'aménagement extérieurs de votre entreprise, soit la transformation d'une bâtisse contenant des pompes ou turbines et l'aménagement d'une aire de repos et d'espaces de stationnement le long de l'autoroute.

Cette initiative qui rehausse

l'apparence de vos immeubles, et par conséquent, ce coin de la ville, est originale et de très bon goût. Elle est remarquable aussi puisqu'elle vient, non pas d'un commerce au détail tel qu'une brasserie, un hôtel ou encore un centre commercial, mais d'une entreprise manufacturière qui ne retire aucun avantage direct dans une dépense (possiblement importante) touchant son aménagement extérieur.

A mon avis, cette initiative dépasse largement une préoccupation de marketing; cela ressemble plus à un geste qui confirme la conscience sociale d'une entreprise.

Je vous félicite vivement de cette décision et souhaite qu'elle ait un effet d'entraînement chez d'autres entreprises.

Jacques Gervais
Québec

Un client comblé

J'ai lu avec intérêt la lettre intitulée "Incident au Négroni" et la réponse du propriétaire du Négroni. Ainsi, j'ai décidé d'écrire ma première lettre au SOLEIL à titre de client satisfait du Négroni.

La lettre de la cliente insatisfait m'a fait réaliser que nous avons toujours tendance à ventiler nos frustrations lorsque nous sommes insatisfaits d'un état de chose mais que nous prenons rarement le temps de transmettre nos impressions positives. Je tiens donc à faire con-

tre-poids à cette lettre négative à l'égard du Négroni.

Je suis un client assez régulier de ce restaurant et j'y ai toujours été extrêmement bien accueilli. La table est excellente et les serveurs ont toujours été courtois et empressés. Toute organisation humaine peut faire une erreur mais je dois dire que mon expérience du Négroni est tout à fait contraire à celle de la dame qui a écrit pour se plaindre. (...)

Marc B. Lachance
Sillery

Endormir les bébés

(Lettre adressée à M. Guy Long-champ)

Comment osez-vous appeler la musique rock de "superficiel" et de "stupide"? Autant dire que le monde qui en écoute est anormal. Franchement, vous ne devez sûrement pas faire partie de la nouvelle génération!

Si vous écoutiez attentivement de la musique rock, je pense que vous changeriez d'avis et que vous aimeriez ça. Comme la plupart des gens, vous devez mettre "rock" et "heavy metal" dans le même paquet.

Savez-vous au moins faire la différence entre les deux? Au cas où vous ne le sauriez pas, il y a une grosse différence. Écoutez du Judas Priest (un bon groupe "heavy metal" et du "Duran Duran" (bon "rock") et vous la verrez "la différence".

Pour terminer, la musique classique, elle est faite pour endormir les bébés, et, inquiétez-vous pas, si Mozart revenait sur la terre, il n'en mourrait pas...

Sylvio Gosselin
Ancienne-Lorette

Du rock...jamais!

(Lettre adressée à M. Jacques Côté, suite à son article du 14 juillet)

M. Jacques Côté, pour qui vous prenez-vous pour affirmer que les grands de la musique classique feraient du rock s'ils vivaient aujourd'hui. Jamais ces derniers ne se seraient soumis à une aussi horrible musique. Vous qui dites posséder une formation classique, comment pouvez-vous

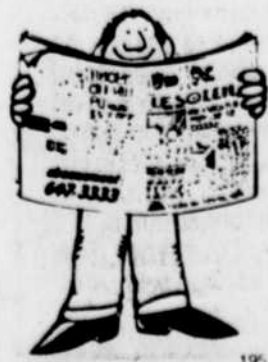
penser de telles choses: Beethoven et Berlioz à la guitare électrique; voyons donc M. Jacques Côté. En quoi auraient-ils pu préférer ces bruyants appareils électroniques à la douceur d'une chanson de Céline Dion ou de Tino Rossi. Réfléchissez-y.

Céline Bernier, 18 ans
Québec



Je ne manque pas une bonne émission avec "TELE-MAGAZINE"!
MOI, JE LIS LE SOLEIL TOUS LES JOURS!

647-3333



AUTOMNE 1984 Cours aux Adultes Programme d'intégration au marché du travail EN TECHNIQUES DE SECRETARIAT

Début des cours: 27 août

Première session

- Français écrit
- Transcription
- Dactylographie
- Anglais
- Comptabilité

Deuxième session

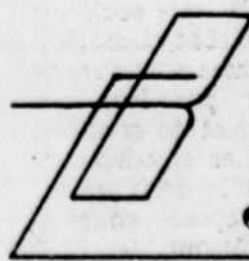
- Traitement de textes
- Rédaction de documents
- Transcription
- Procédés de secrétariat (simulation de bureau)
- Anglais

Horaire: du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30

- SERVICE DE PLACEMENT

- PROGRAMME D'UN AN

Pour s'inscrire ou obtenir plus de renseignements, communiquer avec le



**Collège
Bart**

751, côte d'Abraham, Québec G1R 1A2 — 522-3906



TRAITEMENT DE TEXTES INSCRIPTION

LE COLLEGE BART, LA PREMIERE INSTITUTION D'ENSEIGNEMENT A DISPENSER DES COURS EN TRAITEMENT DE TEXTES DANS LA REGION DE QUEBEC, RECOMMENCE UNE NOUVELLE SESSION DE COURS DANS CETTE DISCIPLINE D'AVENIR.

COURS DU JOUR: DÉBUT: 27 AOÛT

COURS DU SOIR: DÉBUT: 27 AOÛT

CARACTERISTIQUES: Une étudiante par appareil
Temps de pratique libre disponible et gratuit
Service de Placement en traitement de textes

Inscription dès maintenant



**Collège
Bart**

751, côte
d'Abraham
Québec
G1R 1A2
522-3906

LE MONDE

Un autre navire endommagé par une mine en mer Rouge

LE CAIRE (D'après AFP, AP et UPI) — Le pétrolier libérien "Oceanic Energy", qui a heurté une mine au milieu de la mer Rouge, dans la nuit de samedi à hier, n'a pas coulé et a été secouru par un navire marchand français, l'Anjou, a-t-on appris de source digne de foi, hier

au Caire.

Selon la même source, une citerne du pétrolier, jaugeant 87.200 tonnes en charge, aurait explosé à la suite de l'incident. Le bateau sinistré transporterait une cinquantaine d'hommes d'équipage.

Le "Oceanic Energy" a subi

d'importants dégâts alors qu'il se trouvait apparemment non loin des côtes du Nord-Yémen.

Depuis le milieu de la semaine, cinq ou six navires ont été endommagés par des explosions dans cette même région. Cinq autres avaient également signalé des in-

cidents similaires la semaine dernière.

Les auteurs de ce minage restent inconnus. Mais l'opinion qui prévaut à Washington, Londres, au Caire et dans le Golfe est que les responsables appartiennent à un groupe extrémiste lié à l'Iran.



Après avoir accepté la mission de former un gouvernement d'union nationale, le dirigeant travailliste israélien, M. Shimon Peres (à gauche), prend congé du président Haim Herzog.

Peres tentera de former un gouvernement

JERUSALEM (d'après AFP et UPI) — Le président Haim Herzog a désigné, hier, le travailliste Shimon Peres pour tenter de former un gouvernement d'union en Israël et mettre ainsi fin à deux semaines d'impasse politique.

En désignant M. Peres, 62 ans, le président israélien veut débloquent la situation issue des élections du 23 juillet où aucun des deux grands partis n'avait obtenu de majorité absolue. Sur 120 sièges à la Knesset, les travaillistes en ont remporté 44 contre 41 au Likoud du premier ministre sortant Yitzhak Shamir, de petites formations se partageant le reste.

Mais M. Peres n'est nullement assuré de pouvoir former le cabinet d'union qu'il souhaite dans le délai de 21 jours renouvelable une fois dont il dispose, estiment les observateurs.

Le dirigeant travailliste a certes déclaré à la presse que, dès sa désignation, M. Shamir lui "avait sousigné sa volonté de participer à la formation d'un tel gouvernement".

Mais le premier ministre sortant n'a pas abandonné l'idée d'un cabinet conduit par le Likoud. Commentant la décision du président Herzog, il a estimé à la radio nationale que "le Likoud conservait toutes ses chances, soit à la tête d'un gouvernement d'union nationale, soit à la direction d'un cabinet de majorité restreinte".

M. Shamir a cependant indiqué, hier, qu'il avait accepté de rencontrer prochainement M. Peres "afin de poursuivre les négociations en vue de jeter les bases d'un éventuel gou-

vernement d'union nationale". Le premier ministre désigné a lui aussi déclaré qu'il voulait former un "gouvernement d'union nationale" sur la base la plus large possible. Mais, outre l'inconnue du Likoud, M. Peres devra encore convaincre dans son propre camp l'aile gauche du front travailliste (Mapam, 6 députés) opposée à une collaboration avec le Likoud.

S'il conserve la fidélité de son aile gauche, le Parti travailliste peut compter sur une majorité de blocage de 60 députés grâce à l'appui de plusieurs petits partis à ses 44 députés.

Il bénéficie du soutien des petits partis de gauche "Shinoui" (3 députés) et "Ratz" (3 députés), ainsi que du Parti centriste "Yahad" (3 députés) et de la formation "Ometz" (1 député). Il peut également compter sur le soutien passif du front communiste "Khadash" (4 députés) et de la liste judéo-arabe "Progressiste pour la paix" (2 députés).

Mais pour pouvoir gouverner, M. Peres devrait s'assurer l'appui des petites formations religieuses afin de former une coalition gouvernementale jouissant d'une fragile majorité.

carrières et professions

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la Rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50. Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

PRÉPAREZ VOTRE AVENIR

Vous cherchez la sécurité d'emploi, un revenu à la mesure de votre compétence, un travail stimulant et un programme de formation pour assurer votre succès? Oui, tout cela existe! Si vous êtes une personne sérieuse et qui est prête à investir le temps et l'énergie nécessaires pour assurer votre avenir, nous désirons vous connaître.

Communiquez avec: Jacques Pepin 628-9208

Compagnie nationale de courrier recherche un(e) REPRÉSENTANT(E) DES VENTES

énergique, ambitieux(se) et démarreur

Bon salaire, excellents bénéfices, allocation pour voiture ne sont là que quelques raisons pour lesquelles vous serez heureux de vous joindre à notre équipe.

Les hommes et femmes sont invités à poser leur candidature.

S.v.p. communiquer avec:

Lucie Gosselin

au numéro de téléphone:

653-4914

Un important concessionnaire de Québec recherche:

• COMMIS AUX PIÈCES

âgé de 18 à 25 ans et possédant un an d'expérience.

• GÉRANT DES VENTES

avec expérience pour la vente de voitures neuves et usagées, pouvant s'occuper aussi de location.

Excellente rémunération et avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, écrit à la main, à:

DEPT 9182, LE SOLEIL
390, rue St-Vallier est, Québec
G1K 7J6

avis divers

ORDONNANCE DE SAISIE ET VENTE IMMOBILIERE

CANADA - PROVINCE DE QUEBEC
COUR SUPERIEURE - DISTRICT DE QUEBEC
C.S.Q. : 200-05-001928-840
C.P.Q. : 200-02-001495-813
SHERIF: 200-18-000140-846

MOLSON (QUEBEC) LIMITEE, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 3100, rue John-Molson, Québec G1X 1X4, demanderesse, contre - SOCIÉTÉ IMMOBILIERE LARRAULT INC., corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 219, route 138, St-Augustin, P.Q., défenderesse.

"La subdivision QUARANTE-SEPT du lot originaire QUATRE CENT SOIXANTE-HUIT (468-47) du cadastre officiel de la paroisse de St-Augustin de Portneuf, sans bâtisse.

Ledit immeuble étant situé rue Roy, St-Augustin, comté de Portneuf."

La mise à prix est fixée à deux mille deux cent soixante-dix dollars (2 275,00\$), soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au Shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Portneuf, 185, route Nationale, Cap-Santé, le DIXIEME JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-QUATRE A DIX HEURES.

"La subdivision SOIXANTE ET UN du lot originaire QUATRE CENT SOIXANTE-HUIT (468-61) du cadastre officiel de la paroisse de St-Augustin de Portneuf, sans bâtisse.

Ledit immeuble étant situé rue Roy, St-Augustin, comté de Portneuf."

La mise à prix est fixée à deux mille quatre cent trente-cinq dollars (2 435,00\$), soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au Shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Portneuf, 185, route Nationale, Cap-Santé, le DIXIEME JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-QUATRE A DIX HEURES.

Bureau du Shérif Cour supérieure Québec, le 6 août 1984

Le Shérif adjoint

RAYMONDE AUCLAIR

ORDONNANCE DE SAISIE ET VENTE IMMOBILIERE

CANADA - PROVINCE DE QUEBEC
COUR SUPERIEURE - DISTRICT DE QUEBEC
C.S.Q. : 200-12-029762-847
P-2249
SHERIF: 200-18-000150-845

LYSE LACHANCE GARIPEY, en sa qualité de percepteur des pensions alimentaires pour la créance de Madame Pauline Ladouceur, 306, boul. Jean-Lesage, ch. 117, Québec, demanderesse, contre - EMILIE PELLETIER, 2800, Guy, Ste-Foy, Défendeur.

"La subdivision numéro cent deux du lot originaire cent soixante-dix-huit (178-102) et la subdivision numéro cent trois du lot originaire cent soixante-dix-huit (178-103) de la paroisse de Ste-Foy, division d'enregistrement de Québec. Avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances et tel que le tout se trouve actuellement.

Sujet ledit immeuble aux servitudes actives ou passives pouvant l'affecter."

La mise à prix est fixée à dix-huit mille cent vingt-cinq dollars (125,000\$), soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au Shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boul. Jean-Lesage, Québec, le DIXIEME JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-QUATRE A DIX HEURES.

Bureau du Shérif Cour supérieure Québec, le 6 août 1984

Le Shérif adjoint

RAYMONDE AUCLAIR

ORDONNANCE DE SAISIE ET VENTE IMMOBILIERE

CANADA - PROVINCE DE QUEBEC
COUR SUPERIEURE - DISTRICT DE QUEBEC
C.S.Q. : 200-05-000751-847
SHERIF: 200-18-000153-849

LA BANQUE FEDERALE DE DEVELOPPEMENT, corporation légalement constituée, ayant son siège social et principale place d'affaires au 800, Carré Victoria, suite 4000, Cité et district de Montréal et une place d'affaires au 871, Chemin St-Louis, Silvers, district de Québec, demanderesse, contre - LA BOULANGERIE LA HUCHE A PAIN INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social à Fleur de Lys, Cité et District de Québec, défenderesse.

"Un emplacement vacant sis dans le territoire de Charlesbourg, étant composé de la subdivision SOIXANTE-QUATRE du lot QUATRE CENT CINQ (405-74) et de la subdivision QUATRE-VINGT-DOUZE du lot QUATRE CENT SIX (406-92) pour le cadastre officiel de la Paroisse de Charlesbourg, division d'enregistrement de Québec.

Sujet, ledit immeuble, à une servitude d'égout d'une largeur de dix pieds (10') sise à l'extrémité nord du lot 406-92, montrée sur un plan d'implantation préparé par Robert Yergeau, ag. le 8 mai 1979, sa minute 5519."

La mise à prix est fixée à quatorze mille deux cent vingt-six dollars et trente cents (14 226,30\$), soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au Shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boul. Jean-Lesage, Québec, le ONZIEME JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-QUATRE, A DIX HEURES.

Bureau du Shérif Cour supérieure Québec, le 6 août 1984

Le Shérif adjoint

RAYMONDE AUCLAIR

ORDONNANCE DE SAISIE ET VENTE IMMOBILIERE

CANADA - PROVINCE DE QUEBEC
COUR SUPERIEURE - DISTRICT DE QUEBEC
C.S.Q. : 200-05-000898-843
SHERIF: 200-18-000143-840

SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE, contre GESTION COMMERCIALE ST-RAYMOND LIMITEE, a/s M. Roland Baril, ex-qualité d'officier de la compagnie, 244, boulevard Monaco, Duberger, Qué., défenderesse.

"Les subdivisions SIX et SEPT du lot originaire CINQ CENT SOIXANTE ET UN (561-6 et 561-7), au cadastre officiel pour la paroisse ST-RAYMOND, division d'enregistrement de Portneuf.

La subdivision DOUZE du lot originaire CINQ CENT SOIXANTE-DEUX (562-12) au cadastre officiel pour la paroisse ST-RAYMOND, division d'enregistrement de Portneuf.

Toutes les constructions qui se trouvent sur lesdits lots, circonstances et dépendances."

La mise à prix est fixée à deux cent soixante-quatre mille neuf cent douze dollars et cinq cents (274 912,05\$) soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au Shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Portneuf, 185, route Nationale, Cap-Santé, le DIXIEME JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-QUATRE A ONZE HEURES.

Bureau du Shérif Cour supérieure Québec, le 6 août 1984

Le Shérif adjoint

RAYMONDE AUCLAIR

ORDONNANCE DE SAISIE ET VENTE IMMOBILIERE

CANADA - PROVINCE DE QUEBEC
COUR SUPERIEURE - DISTRICT DE QUEBEC
C.S.Q. : 200-05-001026-843
SHERIF: 200-18-000149-847

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée ayant une place d'affaires au 10516, boulevard Ste-Anne, Ste-Anne de Beaupré, P.Q., demanderesse, contre LES HERITIERS DE FEU JEAN-GUY BOLDUC, domicilié de son vivant au 8882, boulevard Ste-Anne, Châteauricher, P.Q., défendeurs.

"1. - Un immeuble sis et situé en la ville de Châteauricher, connu et désigné comme faisant partie du lot originaire numéro VINGT-SEPT (Pte 27) du cadastre officiel de la paroisse de Châteauricher, division d'enregistrement de Montmorency.

Cet immeuble, de figure irrégulière, est borné et décrit comme suit: - Vers le nord-est, par partie du lot 25, mesurant le long de cette limite la distance qu'il y a depuis le boulevard Ste-Anne actuel, au nord-ouest jusqu'au fleuve St-Laurent à basse marée au sud-est,

- Vers le sud-est par le fleuve St-Laurent à basse marée mesurant le long de cette limite la distance qu'il y a depuis la ligne de division des lots 25 et 27 jusqu'à la ligne nord-est de la partie du lot 27, propriété de Adrien Simard, ou représentants, soit à une distance de soixante-deux mètres et quatre-vingt-quatre centièmes (62,84 m) de la ligne de division des lots 27 et 30.

- Vers le sud-ouest, par partie du lot 27, propriété de Adrien Simard ou représentants, mesurant le long de cette limite la distance qu'il y a depuis le fleuve St-Laurent à basse marée, jusqu'à une ligne située à cent soixante-treize mètres et soixante-quatre centièmes (173,74 m) plus ou moins au sud-est du boulevard Ste-Anne.

- Vers le sud-est, par partie du dit lot 27, propriété de Adrien Simard ou représentants, mesurant le long de cette limite soixante-deux mètres et quatre-vingt-quatre centièmes (62,84 m);

- Vers le sud-ouest à nouveau, par partie du lot 30, mesurant le long de cette limite cent six mètres et soixante-huit centièmes (106,88 m);

- Vers le nord-ouest, par le lot 27-1 mesurant le long de cette limite cinquante et un mètres et dix-huit centièmes (51,18 m);

- Vers le sud-ouest à nouveau, par le lot 27-1, mesurant le long de cette limite soixante-sept mètres et six centièmes (67,06 m);

- Vers le nord-ouest à nouveau, par le boulevard Ste-Anne actuel, mesurant le long de cette limite la distance qu'il y a depuis la ligne nord-est de la subdivision 27-1, jusqu'à la ligne sud-ouest de la subdivision 27-3;

- Vers le nord-est à nouveau, par le lot 27-3, mesurant le long de cette limite vingt-quatre mètres et soixante et un centièmes (24,61 m);

- Vers le nord, par le lot 27-3, mesurant le long de cette limite dix-neuf mètres et soixante-treize centièmes (19,73 m);

- Vers le sud-ouest à nouveau, par le lot 27-3, mesurant le long de cette limite trente-deux mètres et quatre-vingt-treize centièmes (32,93 m);

- Et vers le nord-ouest à nouveau, par le boulevard Ste-Anne actuel, mesurant le long de cette limite une première longueur de sept mètres et treize centièmes (7,13 m), et une deuxième longueur de vingt-six mètres (26,0 m). Tel que le tout se trouve présentement, avec bâtisses dessus construites, portant les numéros civiques 8890, 8892, boulevard Ste-Anne, Châteauricher, et 8882, boulevard Ste-Anne, Châteauricher, circonstances et dépendances.

2. - Un terrain connu comme étant la subdivision UN du lot originaire numéro VINGT-SEPT (27-1) du cadastre et de la susdite division d'enregistrement, SAUF ET A DISTRAIRE, une partie dudit lot expropriée par le ministère des Transports, dont copie enregistrée à Châteauricher, le 10 novembre 1978, sous le numéro 75710 (552 pieds carrés)."

Pour être vendu en bloc suivant jugement de l'Honorable Hubert Walters, J.C.S., du 17 juillet 1984.

La mise à prix est fixée à quarante-neuf mille trois cent quarante-neuf dollars et trente-sept cents (49 349,37\$) soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au Shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Montmorency, 7007, avenue Royale, Châteauricher, le DIXIEME JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-QUATRE A DIX HEURES.

Bureau du Shérif Cour supérieure Québec, le 6 août 1984

Le Shérif adjoint

RAYMONDE AUCLAIR

ORDONNANCE DE SAISIE ET VENTE IMMOBILIERE

CANADA - PROVINCE DE QUEBEC
COUR SUPERIEURE - DISTRICT DE QUEBEC
C.S.Q. : 200-12-020830-791
P-1048
SHERIF: 200-18-000151-843

LYSE LACHANCE GARIPEY, en sa qualité de percepteur des pensions alimentaires pour la créance de Marina Roy, 300, boul. Jean-Lesage, ch. 117, Québec, demanderesse, contre ROSAIRE GRAVEL, 607, rue des Rouge Gorge, St-Lambert de Lévis, défendeur.

"Un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot trois cent quarante et un (341 Pte) de la paroisse de St-Lambert de Lévis, division d'enregistrement de Lévis, mesurant cent pieds (100') de largeur du nord au sud sur deux cent quarante huit pieds (248') de profondeur, le tout plus ou moins, mesure anglaise, borné comme suit, savoir: en front et en profondeur, c'est-à-dire au nord et au sud, par des chemins de sorties, propriété de Fernand Boutin dans lesquels monsieur Rosaire Gravel et ses représentants ont droit de passage de toute manière pour communiquer du chemin public du rang B au terrain présentement décrit, tel que le tout a été créé dans un acte de vente enregistré à Lévis sous le numéro 152.068, vers l'est par une autre partie du lot 341, propriété de Mario Bélanger ou représentants et vers l'ouest par partie dudit lot 341 propriété de Roger Dumont ou représentants. Tel que le tout existe actuellement avec toutes les servitudes actives et passives pouvant affecter ledit lot, avec chalet dessus construit, circonstances et dépendances.

Une partie du lot originaire numéro trois cent quarante et un (341 Pte) du cadastre officiel pour la paroisse de St-Lambert, division d'enregistrement de Lévis, mesurant plus ou moins et mesure anglaise, trente virgule quarante-huit mètres (30,48) équivalant à cent pieds (100') de largeur, au nord et au sud sur trente huit virgule dix mètres (38,10 m) équivalant à cent vingt cinq pieds (125') de profondeur, borné comme suit, savoir: en front, vers le sud, par un chemin de sortie, propriété de M. Fernand Boutin ou représentant, dans lequel l'acquéreur et ses représentants auront droit de passage de toute manière pour communiquer du chemin public du rang B au morceau de terrain présentement vendu, tel que le tout a été créé dans un acte de vente enregistré à Lévis sous le numéro 152 068; du côté est, par une autre partie dudit lot 341, propriété de l'acquéreur (Rosaire Gravel); vers l'ouest, par une autre partie dudit lot 341, propriété de M. Morin ou représentant et enfin, vers le nord, par partie dudit lot 341, propriété de M. Robert Dumont ou représentant. Sujet ledit terrain aux servitudes actives et passives pouvant l'affecter."

La mise à prix est fixée à trois mille cent soixante-huit dollars (3 168,00\$) soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au Shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Lévis, 6, route Trans-Canada ouest, Lévis, le ONZIEME JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-QUATRE A DIX HEURES.

Bureau du Shérif Cour supérieure Québec, le 6 août 1984

Le Shérif adjoint

RAYMONDE AUCLAIR

ORDONNANCE DE SAISIE ET VENTE IMMOBILIERE

CANADA - PROVINCE DE QUEBEC
COUR SUPERIEURE - DISTRICT DE QUEBEC
C.S.Q. : 200-05-000828-843
SHERIF: 200-18-000146-843

TRUST GENERAL DU CANADA, corporation légalement constituée et ayant son siège social au 1100, rue Université, Montréal, province de Québec; BANQUE FEDERALE DE DEVELOPPEMENT, corporation légalement constituée par une loi du Parlement du Canada, ayant une place d'affaires au 871, chemin Saint-Louis, Québec, district de Québec, demanderesse, contre - EMILIE ROCHETTE & FILS LTÉE, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 555, rue de la Couronne, Québec, district de Québec; PIERRE ROCHETTE, homme d'affaires, résident et domicilié au 1608, rue Monseigneur-Taché, Ste-Foy, district de Québec; RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., ex-qualité de syndic à la faillite de Emilién Rochette & Fils Ltée, corporation légalement constituée ayant une place d'affaires au 350, boul. Charest est, suite 600, Québec, district de Québec, défendeurs - et - LA BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée ayant son siège social à Montréal et une succursale à 380, boulevard Charest est, Québec, district de Québec, mis-en-cause.

"Un terrain ou emplacement connu et désigné comme suit:

a) le lot originaire numéro MILLE HUIT CENT VINGT (1820) du cadastre officiel pour le quartier Jacques-Cartier, ville et division d'enregistrement de Québec;

b) la subdivision A du lot originaire numéro MILLE HUIT CENT VINGT ET UN (1821-A) du même sud-district;

c) la subdivision B du lot originaire numéro MILLE HUIT CENT VINGT ET UN (1821-B) du même sud-district;

d) une partie du lot originaire numéro MILLE HUIT CENT QUATRE VINGT ONZE (1891 pte) dudit cadastre; bornée au nord-ouest par le lot 1820, au nord-est par le lot 1821-B, au sud-est par la rue St-Vallier, vers le sud par la partie du lot 1891 servant de raccordement aux rues St-Vallier et de la Couronne et au sud-ouest par la rue de la Couronne.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, portant no 400 et 410, St-Vallier est et 501 et 555, rue de la Couronne en la ville de Québec.

Avec mitoyenneté dans le mur qui divise lesdits lots 1821-A et 1821-B du lot numéro MILLE HUIT CENT VINGT-DEUX (1822) du même sud-district, sur toute sa longueur depuis la rue Fleury jusqu'à la rue St-Vallier en la cité de Québec, sauf la partie dudit mur s'étendant sur une longueur de trente quatre pieds et trois pouces et demi (34'3 1/2") depuis la rue St-Vallier en se dirigeant vers le nord-ouest, en suivant la ligne de division desdits lots."

Pour être vendu en bloc suivant jugement de l'Honorable André Desmeules, J.C.S., du 23 juillet 1984.

La mise à prix est fixée à cent deux mille deux cent quarante-trois dollars et soixante-quinze cents (102 243,75\$), soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au Shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boul. Jean-Lesage, Québec, le ONZIEME JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-QUATRE A DIX HEURES.

Bureau du Shérif Cour supérieure Québec, le 6 août 1984

Le Shérif adjoint

RAYMONDE AUCLAIR